

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 755 - MAI 2022

COMPRENDRE

MOINS
DE 25 ANS :
COMMENT
PRÉVENIR LEUR
PRÉCARITÉ ?

DÉBATTRE

FAUT-IL AUGMENTER
LE RSA ?

EXPLORER

MÈRES CÉLIBATAIRES :
LA DÉBROUILLE AU CŒUR
DU QUOTIDIEN



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



28

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*: 106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Devise

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Aurore Chaillou (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Élodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 56 076 exemplaires.

Dépôt légal : n° 111 528

Numéro de commission paritaire :
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Xavier Schwebel / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

04 RÉAGIR

POLITIQUES D'INSERTION : DES SOLUTIONS MAIS UN MANQUE DE MOYENS

06 INNOVER

APPRENDRE EN SE RENCONTRANT

11 DÉBATTRE

FAUT-IL AUGMENTER LE RSA ?

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** MOINS DE 25 ANS : COMMENT PRÉVENIR LEUR PRÉCARITÉ ?

22 **L'entretien :** MARINE JEANTET : « NOUS SOUHAITONS ATTEINDRE LES JEUNES EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ »

26 **Ici et là-bas.** AU DANEMARK, UN REVENU UNIVERSEL ÉTUDIANT

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

DAME NATURE .TRAN THI LANH, FONDATRICE DE CENDI

31 EXPLORER

MÈRES CÉLIBATAIRES : LA DÉBROUILLE AU CŒUR DU QUOTIDIEN

38 POINT DE VUE

AXELLE DE RUSSÉ. « DEHORS »

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

LES JEUNES VEULENT PAS BOSSER



ÉLODIE PÉRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

INVESTIR DANS NOTRE JEUNESSE POUR LA JUSTICE ET L'AVENIR

PAR **JOSÉPHINE DUBOIS**, RÉDACTRICE PLAIDOYER AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

“

UN REVENU
MINIMUM GARANTI
CONSTITUERAIT
UN VRAI TREMLIN
POUR DES JEUNES
EN DIFFICULTÉ.

”

J'ai fait un rêve où tous les jeunes, en France, faisaient des études – courtes ou longues, ou des stages –, et trouvaient rapidement un emploi leur permettant de s'insérer dans notre société. Mais dans le monde réel, en 2022, le marché du travail est insuffisant pour garantir un accès à l'emploi à toutes et tous. Il est hyper-compétitif, et les jeunes en constituent souvent la variable d'ajustement. Certains s'engagent sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle avec les bonnes cartes en main : une famille pour les soutenir financièrement et les encourager, un diplôme, un permis de conduire, une aisance à aller vers les autres et une confiance en soi suffisante pour se projeter vers l'avenir. Pour d'autres, vivant dans des bassins économiques peu dynamiques, parfois sans famille ou en rupture avec leurs proches, sans permis de conduire et sans connaissance des possibles, le chemin s'annonce bien plus ardu. Ce sont ces jeunes qui ont le plus besoin que notre société leur témoigne de la confiance, les encourage et se montre solidaire.

Le gouvernement a choisi de ne pas élargir le RSA aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, malgré les demandes de nombreuses associations et l'ouverture d'une majorité de Français à cette mesure¹. Il a préféré créer un Contrat d'engagement jeune reprenant de nombreux aspects de la Garantie jeunes, notamment l'obligation d'un engagement fort se matérialisant essentiellement par du temps de travail en échange d'une allocation dont le montant représente la moitié du seuil de pauvreté (environ 500 € par mois), et ce pour une durée limitée (six mois renouvelables une ou deux fois). Ce dispositif permettra, nous l'espérons, à de nombreux jeunes de trouver leur voie et prendre leur envol. Mais qu'advient-il de ceux pour qui ces six ou douze mois d'accompagnement ne déboucheront pas sur une situation stable, ou qui connaîtront, plus tard, une période de creux après un petit contrat ou une formation ? Entreront-ils à nouveau dans une période sans ressources, déstabilisante, dissipant les progrès effectués pendant leur accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle ?

Le Secours Catholique et d'autres associations seront là pour les soutenir. Mais avec le sentiment d'un gâchis d'énergie, de temps et d'argent public saupoudré, alors que ces jeunes vivent les années cruciales d'entrée dans la vie d'adulte. Alors que l'instauration d'un véritable revenu minimum garanti, alloué y compris aux jeunes de 18 à 25 ans, sous conditions de ressources, constituerait un vrai tremplin pour des jeunes en difficulté mais motivés, ouverts, et pleins d'espoir pour commencer cette vie qu'ils ont devant eux. Au Secours Catholique, nous croyons fermement à la faisabilité et au progrès qu'apporterait un tel droit. ■

¹ Selon un sondage EcoScope OpinionWay-Square mené pour *Les Échos* et *Radio Classique* et publié le 15 février 2021.

POLITIQUES D'INSERTION : DES SOLUTIONS MAIS UN MANQUE DE MOYENS

Bien que les chiffres du chômage connaissent une régression notable, une large frange de la population reste toujours sans emploi. Les politiques publiques de l'insertion peinent à ramener les chômeurs de longue durée dans le monde du travail faute de moyens, malgré quelques expérimentations réussies.

PAR **JACQUES DUFFAUT**



Recentralisation du RSA

Pour renforcer l'insertion des bénéficiaires du RSA, le retour à une centralisation de son financement par l'État a débuté en Seine-Saint-Denis et devrait prochainement s'étendre à d'autres départements. En effet, il apparaît nécessaire que les départements les plus durement touchés par la pauvreté n'assurent pas seuls son financement.



Amélioration de l'offre d'accompagnement

79 territoires expérimentent actuellement un retour vers l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées en renforçant leur accompagnement et en conjuguant l'action des services nationaux, régionaux et départementaux. Une stratégie confiée au Service public de l'insertion et de l'emploi (Spie) et budgétée 80 millions d'euros pour 2021-2022.



Culpabilité des sans-emploi

Les personnes au chômage sont souvent considérées, dans le cadre des politiques mises en place, comme responsables de leur situation. Or les chômeurs sont souvent victimes de la conjoncture économique et du manque d'emplois.



Allocataires sanctionnés

Les allocataires du RSA n'ont pas d'autres ressources pour vivre et envisager l'avenir. Sauf fraude délibérée, il ne devrait jamais y avoir de suspension ou de réduction de cette allocation comme c'est encore le cas aujourd'hui (par exemple en raison de l'absence à des rendez-vous d'insertion). Le RSA devrait être un socle inaliénable de ressources.



Insuffisance des moyens d'insertion

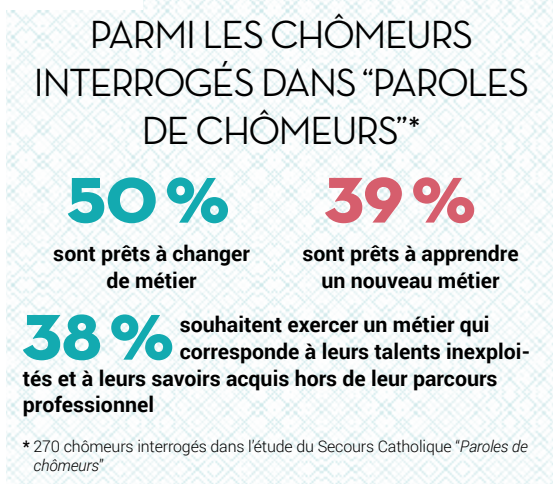
Les fonds consacrés à l'insertion socioprofessionnelle ayant diminué de 11,9 % entre 2013 et 2018¹, la qualité et le caractère personnalisé de l'accompagnement des chômeurs s'en ressentent.



Généralisation du numérique

Comme l'attestent la plupart des personnes rencontrées dans les accueils du Secours Catholique, de nombreuses personnes sont mal équipées et/ou mal préparées à l'utilisation des outils informatiques. ■

REPÈRES



* Page 12 de l'étude du Secours Catholique "Déconfiner la solidarité" parue en juin 2021.



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **FRANÇOIS BERRUER**,
CHARGÉ DE PROJET "EMPLOI" AU SECOURS CATHOLIQUE

« MIEUX SOUTENIR LES CHÔMEURS DANS LEUR PROJET »

Comme le démontre le livre blanc "paroles de chômeurs", les personnes sans emploi restent le plus souvent actives pour retrouver un travail et contribuer à la société. Mais leur recherche se heurte à des délais trop longs, leur motivation s'étiolle avec le temps, et leur accompagnement n'est pas toujours adapté. Se sentant mal jugées et mal accompagnées par les institutions, elles souhaiteraient un suivi plus personnalisé plutôt qu'un suivi technique.

Le Service public de l'insertion et de l'emploi (Spie), créé en 2021 à l'issue d'une concertation à laquelle a contribué le Secours Catholique, vise à soutenir de façon coordon-

née les chômeurs dans leur projet. À ce stade, sa mise en œuvre patine.

“
LE SECOURS CATHOLIQUE
PROPOSE DE RENFORCER
LES BUDGETS D'INSERTION
DES DÉPARTEMENTS

”

Le Secours Catholique propose de renforcer les budgets d'insertion des départements pour que les conseillers disposent davantage de temps et d'outils pour accompagner les personnes. Il préconise aussi de rendre effectif le droit à

l'emploi pour les chômeurs de longue durée en finançant des projets territorialisés qui s'inspirent des dynamiques développées dans l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée ou dans le cadre de l'insertion par l'activité économique. L'objectif est de proposer aux personnes les plus éloignées de l'emploi des métiers adaptés à leurs capacités et utiles au développement durable du territoire. Avec pour ambition de réduire au moins de moitié le nombre de chômeurs de longue durée d'ici cinq ans. ■

¹ bit.ly/Parolesdechomeurs

DROIT DE SUITE

UN PACTE MONDIAL MIGRATIONS QUI PEINE À ÊTRE MIS EN ŒUVRE

Trois ans après la signature du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » en décembre 2018 – un texte non contraignant dont la mise en œuvre dépend donc de la volonté politique des États – force est de constater que la France ne s'en saisit pas. « Alors que le Pacte appelle à la mise en place de voies

sûres et légales de migration, la France se focalise à l'inverse sur la lutte contre l'immigration irrégulière. Alors que le Pacte reconnaît le droit d'accès aux services de base pour tous les migrants quel que soit leur statut, le sort des personnes exilées à Calais ou à Paris, qui survivent dans des bidonvilles, nous rappelle que les violations du droit à l'héberge-

ment et à la santé sont monnaie courante », s'insurge Patricia Spadaro, chargée de plaidoyer migrations à la Direction internationale du Secours Catholique. Un premier forum mondial d'examen du Pacte est prévu en mai à New York et doit être l'occasion pour tous les États de rendre des comptes sur leurs avancées. ■ **C.L.-L.**



LEONIE PERREY / SCSF

APPRENDRE EN SE RENCONTRANT

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Depuis quatre ans, le Secours Catholique multiplie les rencontres entre ses délégations locales en France et ses partenaires de pays du Sud autour du thème de la migration. Il s'agit de voir ce qui se vit ailleurs et d'échanger pour faire évoluer l'accueil des personnes migrantes. Des rencontres riches en apprentissages.

Dans le sous-sol du Cèdre, le Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés du Secours Catholique situé dans le 19^e arrondissement de Paris, sont réunis une dizaine de migrants d'Afrique subsaharienne. Ceux-ci débattent avec Cristina, une salariée de Caritas Brésil venue en France dans le cadre de ce que le Secours Catholique appelle les « rencontres apprenantes ». Saïdou,

d'origine guinéenne, s'étonne d'apprendre qu'au Brésil, les personnes migrantes ont le droit de travailler : « C'est incroyable mais c'est logique, si un homme ne travaille pas, il ne peut pas s'occuper. » Cristina lui explique que dans son pays, même si les migrants – venus pour la plupart d'Amérique latine mais aussi d'Afrique ou du Moyen-Orient – ont le droit de travailler, ils ne trouvent pour autant pas toujours un travail car le chômage sévit au Brésil. « J'ai senti lors de cet échange avec les personnes migrantes du Cèdre qu'elles se sentent exclues en France », explique Cristina à la fin de la rencontre. « C'est la même chose chez nous, au Brésil. » « Les échanges avec Caritas Brésil m'ont fait prendre conscience qu'on ren- »

▲ « Les migrants qu'on voit à Dakar ou à Rennes viennent demander la même chose : une aide administrative, de quoi manger, une écoute », observe Mami Rose, de Caritas Sénégal.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

LES RENCONTRES APPRENANTES MIGRATIONS

Pour quoi ?

- ▶ Changer les regards sur la migration
- ▶ S'enrichir de l'expérience d'autres acteurs associatifs dans d'autres pays
- ▶ Comprendre la complexité du parcours migratoire

L'IDÉE



Aller voir ce qui se fait et se vit pour accompagner les personnes migrantes lors de voyages d'études (d'une semaine) des équipes françaises chez les partenaires internationaux et inversement.



▶ QUOI/AVEC QUI ? COMMENT ?

- Échanges autour de 2 thématiques : changement de regard sur les personnes migrantes et accès à leurs droits
- 23 bénévoles ou salariés du SCCF partis rendre visite à 8 partenaires
- 18 collaborateurs de 6 partenaires internationaux (Brésil, Sénégal, Israël, Bangladesh, Turquie et Maroc) venus rencontrer 7 régions du SCCF



LES OBJECTIFS

Échanger sur des pratiques d'accueil des personnes migrantes

Croiser les regards pour s'inspirer et apprendre les uns des autres

Comprendre la nécessité de **prendre en compte les enjeux locaux et globaux** de la migration

Se sentir **partie prenante d'un réseau** de partenaires



CHRONOLOGIE DU PROJET

- ▶ **2018** : publication du Rapport statistique 2019 du secours Catholique "*Personnes migrantes, une même aspiration à vivre dignement*" et lancement des rencontres apprenantes
- ▶ **2018/2019** : premier cycle d'échanges à l'international, puis en France entre les binômes (Bangladesh/Grand Est ; Sénégal/Bretagne ; Turquie/Occitanie ; Maroc/Aquitaine)

- ▶ **Automne 2019** : deuxième cycle d'échanges à l'international (Pays-de-la-Loire et Cèdre au Brésil ; Île-de-France au Mali ; Bretagne au Sénégal ; Hauts-de-France en Israël ; Auvergne-Rhône-Alpes en Colombie)
- ▶ **2021/2022** : fin du deuxième cycle d'échanges en France (Israël dans les Hauts-de-France ; Sénégal en Bretagne ; Brésil dans les Pays-de-la-Loire et au Cèdre)

» contre les mêmes problèmes partout dans le monde », note pour sa part Martine, bénévole au Secours Catholique de Nantes, qui a accueilli également Caritas Brésil en ce mois de mars 2022. « Les migrants sont tous dans la précarité, ils manquent de logements et n'ont pas accès aux droits fondamentaux. » Comme l'explique Caroline Dorémus, responsable du pôle Animation et campagnes internationales au Secours Catholique : « À la base de ce qu'on appelle les rencontres apprenantes, on a voulu voir comment se vit la migration, un phénomène global, dans d'autres endroits du monde. L'enjeu était de nous ouvrir des horizons. » Éric, bénévole au Secours Catholique de Rennes, a quant à lui pu aller observer l'accueil des migrants par Caritas Sénégal à Dakar, avant

d'accueillir ses partenaires en Bretagne : « J'y ai découvert un contexte de migration important. Ça m'a permis de relativiser le nombre de migrants chez nous. Et là-bas ils peuvent travailler, c'est toute la différence avec chez nous, ils ont leurs



POURQUOI NE PAS AVOIR LE DROIT DE TRAVAILLER QUAND ON EST SANS PAPIERS ?

propres ressources. » « Pourquoi ne pas avoir le droit de travailler quand on est sans papiers ? » questionne sœur Joséphine de Caritas Sénégal. « Chez vous, en France, c'est l'assistanat qui continue, avec

les aides sociales. Je m'interroge. » « Les migrants qu'on voit à Dakar ou à Rennes viennent demander la même chose : une aide administrative, de quoi manger, une écoute », observe de son côté Mami Rose, de Caritas Sénégal. « Mais j'ai perçu une autre différence : en France, l'État a le devoir d'héberger des migrants, même si malgré tout certaines personnes se retrouvent à la rue, tandis que chez nous il n'y a pas d'aide de l'État pour l'hébergement. »

S'inspirer

En ce mois de mars, c'est l'heure de l'accueil des migrants dans les locaux du Secours Catholique de Rennes. Aux côtés de sœur Joséphine, Bruno accueille Michail, un Géorgien dans le besoin qui vient chercher des tickets services. Sœur Joséphine est ébahie de voir le bénévole sortir son Smartphone pour traduire via une application ses propos en géorgien : « C'est intéressant de voir comment il essaie de communiquer ! » Quelques jours plus tôt, Mamie Rose et sœur Joséphine de Caritas Sénégal étaient allées visiter l'Escale famille du Secours Catholique à Saint-Brieuc. « C'est un endroit vivant. Ça me donne envie d'avoir aussi à Dakar un lieu convivial pour se rassembler autour de la cuisine et d'une laverie », note Mami Rose. De même, dans les pays de la Loire, Cristina de Caritas Brésil a été ravie de découvrir des cours de français dispensés aux migrants : « Le Secours Catholique ne se contente pas d'enseigner le français, il partage aussi sur la culture. J'aimerais rapporter cela chez nous », déclare-t-elle. « C'est aussi l'idée innovante de ces rencontres apprenantes : comment fait-on ici et là-bas pour accueillir les



OMAR FARUQUE CHOWDHURY, DIRECTEUR EXÉCUTIF D'OKUP, UNE ONG D'AIDE AUX MIGRANTS AU BANGLADESH

CETTE EXPÉRIENCE POSITIVE NOUS A CONFORTÉS DANS NOTRE TRAVAIL POUR CRÉER DES FORUMS DE MIGRANTS

« Nous avons rencontré une délégation du Secours Catholique du Grand-Est en 2019. Nous avons été impressionnés de découvrir leurs services d'accueil des migrants. La communication entre les membres de l'équipe ainsi que leur sens de l'engagement m'ont marqué. Leur confiance et leur sentiment d'appartenance au réseau m'ont fait réaliser qu'on n'agit pas seul. Cette expérience positive nous a confortés dans notre travail pour créer des forums de migrants au Bangladesh afin que ces derniers défendent leurs propres droits, et nous a encouragés à poursuivre le renforcement de ceux-ci. Les échanges avec l'équipe du Grand-Est m'ont inspiré et m'ont donné envie de suivre moi aussi cet exemple d'unité et de collaboration. Si le Secours Catholique peut travailler avec 60 000 bénévoles dans un environnement multiculturel, cela me donne de l'espoir pour notre travail à Okup. » ■



ÉLODIE PÉRIOT / SCSF

migrants et défendre leurs droits ? Comment peut-on s'inspirer les uns des autres et apprendre de nouvelles pratiques ? », demande Caroline Dorémus. « Ce qui m'a marquée lors de notre visite au Brésil en 2019, c'est cet accompagnement global des personnes, avec notamment une prise en charge psychologique », témoigne encore Anna Bretteville, animatrice au Secours Catholique de Loire-Atlantique. Même constat pour Éric, parti à Dakar également en 2019 : « L'accompagnement de Caritas Sénégal est approfondi et peut porter aussi bien sur le logement, la santé ou encore le travail.

Ils ont aussi une manière d'écouter qui m'a marqué. »

Approche de l'humain

Ce matin de mars, à Paris, Cristina de Caritas Brésil échange encore avec Aurélie Radisson, directrice du Cèdre au Secours Catholique. Elle constate des points communs dans leurs pratiques : « Au Cèdre, les migrants accueillent et aident les autres migrants, la notion d'entraide est importante », explique Aurélie. « Chez nous aussi, renchérit Cristina, on a remarqué que des migrants vénézuéliens étaient les mieux placés pour aider d'autres mi-

grants vénézuéliens, tant au niveau de la langue que de la culture. »

Autre point commun : la mobilisation politique des associations. Martine, bénévole de Nantes partie au Brésil, s'est félicitée de voir que Caritas Brésil avait un droit de regard sur l'attribution des titres de séjour des personnes et participait aux délibérations d'obtention des titres. « Nous sommes aussi consultés sur les lois, on a ainsi pu obtenir une loi favorable aux droits des migrants en 2017 », explique Cristina. « Au Secours Catholique, nous interpellons les politiques et les médias. C'est ce que nous avons fait, par exemple, avec notre dernière publication, Les oubliés du droit d'asile », explique Aurélie, du Cèdre. Le rôle des bénévoles au Secours Catholique, en France, a en revanche interpellé ses partenaires. « Il faut dire qu'ils ont 7 000 bénévoles dans tout le Brésil contre 60 000 en France. Chez eux, le travail est plutôt salarié », commente Anna, de Nantes. La Sénégalaise Mami Rose s'inquiète quant à elle de l'âge des bénévoles en France : « Ils sont presque tous retraités. Il faudrait des jeunes pour la relève, comme chez nous », estime-t-elle. En tout cas, que ce soit à Caritas Brésil, à Caritas Sénégal ou au Secours Catholique, tous s'accordent à dire qu'ils sont là pour une chose : « Bien accueillir les migrants. Car ici ou là-bas, nous sommes dans l'approche de l'humain », pour reprendre les mots de Mami Rose. Grâce à toutes ces richesses d'apprentissage, le Secours Catholique envisage d'élargir ces rencontres apprenantes à d'autres thématiques, comme l'alimentation et la transition écologique. Les échanges ont encore de beaux jours devant eux. ■

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



INTER-CARITAS

MISE EN RÉSEAU

Améliorer l'accompagnement des personnes tout au long de leur parcours migratoire : tel est le but des partenaires réunis depuis mai 2021 au sein du Réseau Afrique-Europe pour la mobilité humaine, qui rassemble des Caritas d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Europe (dont le Secours Catholique). Par des réunions périodiques, des ateliers et des webinaires, les acteurs échangent entre eux, dans le but d'harmoniser leurs connaissances, sur les enjeux et réalités migratoires de leurs territoires, et sur les pratiques mises en œuvre (notamment en matière de collecte des données migratoires, d'accueil et d'accompagnement). Des déplacements sur le terrain sont prévus cette année.

+ Plus d'infos sur : raemh.org

NATIONS-UNIES

CHAMPS-ÉCOLES DES PRODUCTEURS

Les Champs-écoles des producteurs (CEP) sont une approche d'apprentissage participatif lancée par la FAO en Asie, à la fin des années 1980. Un CEP rassemble des agriculteurs, des éleveurs ou des pêcheurs, avec pour objectif d'apprendre à s'orienter vers des pratiques de production plus durables. Il en existe aujourd'hui dans plus de 90 pays, qui ont contribué au renforcement des compétences de plus de 4 millions d'agriculteurs. Afin de connecter l'important réseau de praticiens et organisations utilisant cette approche, une Plateforme globale des CEP a été créée, espace virtuel de partage de connaissances et d'expertise.

+ Plus d'infos sur : fao.org/farmer-field-schools/fr/

REGARDS CROISÉS AU CCFD

PASSEURS D'ALTERNATIVES

Le CCFD-Terre solidaire est engagé dans une dynamique d'échanges de connaissances et de savoir-faire entre bénévoles en France et partenaires internationaux, baptisée "Regards croisés". L'ONG, en Auvergne-Limousin, a ainsi déployé un programme d'immersion avec des partenaires de la région du Sahel et du Myanmar. Ces immersions en France (avec des Français, des Sahéliens et des Birmans), au Mali, puis au Myanmar, ont permis aux participants de rencontrer des agriculteurs, des entreprises locales, des ONG mettant en œuvre des alternatives autour de l'habitat, de la production, et globalement du "vivre autrement". Les participants deviennent ainsi des "passeurs d'initiatives".

RETOUR SUR...

UN NOUVEAU CHAPITRE POUR TOURNONS LA PAGE

Co-créé par le Secours Catholique à la suite d'une campagne de plaidoyer pour l'alternance démocratique en Afrique lancée en 2014, le mouvement citoyen Tournons la page (10 coalitions dans 10 pays d'Afrique francophone) est devenu, six ans plus tard, une association indépendante, dotée de ses propres organes de gouvernance. Cet envol est une réussite, pour

son secrétaire exécutif Laurent Duarte : « *Être indépendant nous permet de décider de nos propres orientations, de donner le pouvoir décisionnel aux membres africains du Conseil d'administration et donc d'atteindre l'objectif initial, qui était de créer un outil de mobilisation et de plaidoyer aux mains des sociétés civiles africaines.* » Ainsi, Tournons la page Togo a organisé en 2021 un Sommet ouest-africain sur la

bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie. Ce sommet a rassemblé des organisations de la société civile qui agissent pour la limitation des mandats présidentiels. Invité d'honneur, le président béninois Patrice Talon s'est engagé à ne faire que deux mandats comme le prévoit la Constitution de son pays. ■

tournonslapage.org

FAUT-IL AUGMENTER LE RSA ?

CONTEXTE. Fixé à son origine à 50 % du Smic, le revenu minimum d'insertion (RMI) devenu revenu de solidarité active (RSA) a aujourd'hui perdu plus de 20 % de sa valeur initiale. N'est-il pas temps de le réévaluer et d'aider les plus démunis à mieux vivre ?



CATHERINE BARBAROUX,
CONSEILLÈRE DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON.

VINCENT DESTIVAL,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
DU SECOURS CATHOLIQUE

Vincent Destival : À partir de ce que nous constatons aujourd'hui dans les accueils du Secours Catholique, nous pouvons dire que le RSA n'est pas à un niveau qui permette de vivre dignement. Le reste à vivre des bénéficiaires du RSA (qui permet de se nourrir, de s'habiller, de faire face aux imprévus) représente quelques euros par jour. Cela les conduit à faire des acrobaties face à toutes les contraintes et ils se retrouvent souvent avant la fin du mois à devoir solliciter une aide alimentaire. De ce fait, le RSA abîme les personnes – on en connaît les conséquences sur la santé. Elles ne sont pas en capacité de se projeter, et doivent se battre au jour le jour pour ne pas sombrer dans le surendettement. Un bon nombre d'entre elles font face à des impayés.

Catherine Barbaroux : L'appréciation du niveau du RSA est liée à des points qui font débat. Nous considérons que la meilleure protection contre la pauvreté, c'est le travail, et pour l'obtenir et le retrouver, c'est l'orientation, la formation et l'accompagnement dans la durée. Il faut bien sûr un revenu d'autonomie qui permette de se détacher des contingences trop fortes de l'existence. Mais, même à l'origine, le niveau de cette allocation (fixé à 50 % du Smic) ne suffisait pas pour échapper à la pauvreté dans la durée. Elle était conçue comme un revenu de transition.

V.D. : Il y a des principes sur lesquels nous pouvons être d'accord. Notamment celui selon lequel le travail doit être un objectif. De même sur un revenu d'autonomie qui permette de se détacher des contingences. Mais aujourd'hui, le RSA n'est pas à

un niveau qui permette de se détacher des contingences. Le RSA n'a pas cessé de perdre en valeur relative par rapport au Smic. Quand le RMI a été créé, il était à 50 % du Smic. Aujourd'hui, le RSA, c'est moins de 40 % du Smic augmenté de la prime d'activité. Les dépenses contraintes aujourd'hui correspondent à plus de la moitié des dépenses du RSA, autour de 60 %, et les prix des denrées des dépenses contraintes sont ceux qui augmentent le plus. Si on veut que les bénéficiaires du RSA ne soient plus dans un combat quotidien pour s'en sortir, mais qu'ils aient au contraire une autonomie suffisante pour se construire un projet, il faut un RSA plus élevé que ce qu'il est aujourd'hui.

C.B. : À quel niveau faudrait-il qu'il soit pour que ses bénéficiaires puissent être déchargés de la difficulté de vivre et se consacrent >>>



“

Les personnes au RSA doivent se battre au jour le jour pour ne pas sombrer dans le surendettement. Un bon nombre d'entre elles font face à des impayés.

”

VINCENT DESTIVAL

“

La meilleure protection contre la pauvreté est le travail. Pour l'obtenir et le retrouver, c'est l'orientation, la formation et l'accompagnement dans la durée.

”

CATHERINE BARBAROUX

» davantage à la recherche d'emploi ? Cette question en appelle une autre : est-ce que le travail paye plus que l'assistance ? L'une des avancées a été l'augmentation sensible de la prime d'activité qui a permis de dissocier ce qu'est un revenu d'autonomie pure sans un travail de ce qui est la juste rétribution d'un travail. La piste que vous mentionnez, revenir à 50 % du Smic, permettrait de rétablir un équilibre plus équitable et mérite d'être explorée. Mais la politique qui consiste à aider les personnes au RSA repose aussi sur d'autres outils : par exemple, dans le quinquennat qui s'achève, nous avons mis en place le "zéro reste à charge" sur un certain nombre de dépenses de santé contraintes sur le dentaire, les appareils auditifs, les lunettes, les mécanismes de protection santé avec les mutuelles. Je ne dis pas que c'est suffisant, mais c'est une avancée importante.

V.D. : Si on rétablissait le RSA à 50 % du Smic plus la prime d'activité, cela reviendrait à un RSA légèrement supérieur à 700 euros. Il faudrait que le RSA soit dans un premier temps amené à 735 euros

– sachant que ce n'est pas avec ça qu'on va tenir les objectifs que la France s'est engagée à réaliser au titre du développement durable et de la réduction par deux du nombre de personnes pauvres. Mais si on rétablissait cette proportionnalité, il en résulterait plus de sécurité pour les personnes.

Quant à savoir si le travail paye plus que l'assistance, il y a derrière ce débat l'hypothèse qu'il faut sans arrêt inciter les gens à travailler. Mais les personnes en précarité, le plus souvent, veulent travailler. Et on le voit bien avec l'expérience Territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD) : elle améliore un peu le revenu, mais surtout elle remet les gens debout, leur redonne une dignité, une fierté. Et pour eux, c'est plus important que la question purement monétaire. Je ne nie pas qu'il y ait une dimension monétaire, mais il faut tenir compte des autres dimensions plus personnelles, plus anthropologiques, qui sont liées au fait de reprendre sa place dans la société, de ne plus être isolé, de ne plus avoir le regard inquisiteur des autres, et tout cela n'est jamais valorisé. On regarde juste des équations financières. Cette approche

uniquement économique (je suis économiste de formation) ne dit pas la réalité de ce que vivent les personnes en pauvreté. Peut-être est-elle valable quand justement le minimum est assuré. Mais quand il ne l'est pas, ce raisonnement ne fonctionne pas.

C.B. : Sur ce plan, il faut aborder le coût général de la mesure. J'ai relu avec effarement le rapport de la Cour des comptes de janvier dernier sur le RSA. Il décrit une situation très préoccupante. Tout compris entre allocations, coûts d'accompagnement, etc., on approche les 15 milliards d'euros et c'est pourtant très insatisfaisant, puisque trop de personnes n'arrivent pas à sortir du RSA, ou y restent plusieurs années.

Bien sûr, il faut changer le regard sur les personnes qui sont dans le besoin et je comprends que les allocataires de minima sociaux souffrent du regard dépréciatif que certains portent sur eux. *A fortiori* lorsqu'ils sont longtemps dans cette situation. Dans le prochain quinquennat, nous voulons tordre le cou à toute une série de mauvaises pratiques dans la politique de lutte contre la pauvreté.

Nous voulons prendre à bras le corps la question du non-recours et de la simplification de l'accès aux aides, ce qu'Emmanuel Macron appelle la solidarité à la source. Les aides comme le RSA seront versées automatiquement, ce qui permettra enfin d'intégrer les 30 % de personnes qui ne les demandent pas. Et surtout, nous voulons créer un vrai droit au parcours accompagné, comme cela a été le cas avec la Garantie jeunes, et comme c'est le cas avec le Contrat d'engagement jeune.

Enfin, concernant l'expérimentation TZCLD, je confirme que le candidat Macron a signé la charte proposée par Laurent Grandguillaume¹ et qui permet de développer l'expérimentation sur 60 territoires.

V.D. : L'expérimentation TZCLD est construite sur une hypothèse qui commence à se vérifier, celle des coûts évités. On peut toujours dire que tout est toujours trop cher. Mais si on tient compte des coûts évités en matière de santé notamment, cela devient gérable. Sur le sujet du non-recours, il y a plusieurs causes à ce phénomène. Des causes liées à la situation des personnes : par exemple lors des changements de situation familiale. Quand les couples se

séparent, notamment, le plus souvent la femme reste avec les enfants et se retrouve plusieurs mois sans ressources. Mais il y a également des causes systémiques. Je pense là en particulier à la numérisation des démarches administratives. Certes, des espaces France Services commencent à se mettre en place et tentent de corriger ce problème. Mais pour atteindre nos concitoyens les plus isolés, nos équipes mettent sur pied des véhicules que l'on appelle des Fraternibus, équipés numériquement pour offrir un accès à ces techniques et aider aux démarches administratives.

Et puis, il y a la conditionnalité des aides. Si on parle de revenu minimum d'existence, on ne doit pas exiger de contrepartie pour pouvoir vivre dignement dans notre pays. Hormis les cas de fraude, il ne devrait pas y avoir de contrat sur la partie minimum pour vivre, sinon on condamne les gens à ne pas vivre et c'est inacceptable.

C.B. : Sur cette question de conditionnalité, je le dis explicitement : les allocations ne seront pas suspendues parce que les personnes sont dans l'incapacité (santé, addiction...) d'évoluer vers l'emploi, c'est clair.

Toute autre pratique, que ce soit pour les indemnités chômage ou pour le RSA, montre que la question de la sanction n'est pas essentielle. Pour que le contrat d'engagement réciproque ait enfin un sens, certes il ne faut pas occulter les devoirs, mais il faut surtout et enfin, oserais-je dire, proposer des droits effectifs, adaptés, et cela rapidement, et c'est bien du côté des politiques publiques que les progrès essentiels sont à mettre en œuvre.

V.D. : Nous, nous avons essayé de chiffrer la dimension des sanctions. On a interrogé, on est allé voir les documents des départements. Et de notre évaluation il ressort qu'il y a quand même 115 000 sanctions chaque année. Et je ne parle pas des sanctions liées à la fraude. Sur 2 millions à peu près.

C.B. : Cela représente 6 %, bien loin des 30 % de personnes qui passent à côté de leurs droits.

V.D. : C'est cela. Mais cela prouve que ça existe. Quand on a un revenu qui déjà ne nous permet pas de vivre dignement, si on en enlève ne serait-ce que 20 %, on enlève au moins le reste à vivre. Si cela existe, c'est qu'il y a un mécanisme administratif qui conduit à ça. Nous pensons qu'il faut passer d'une logique où il y a un a priori de suspicion à une logique où il y a un a priori de confiance.

C.B. : Je suis d'accord sur le fait que la confiance et que la démonstration que nul n'est inemployable sont essentielles. ■

**Propos recueillis
par Jacques Duffaut**

¹ Président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée

💡 REPÈRES

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA), qui remplace depuis 2009 le Revenu minimum d'insertion (RMI), assure aux personnes de plus de 25 ans, sans ressources ou à faibles ressources, un niveau minimum de revenus. Son montant varie selon la composition du foyer. Une personne seule sans aucune ressource a actuellement droit à 524,16 euros. Une personne seule sans ressource avec un enfant a droit à 786,24 euros. Le versement du RSA oblige l'allocataire à rechercher un emploi. Pour ce faire, les personnes doivent bénéficier d'un accompagnement professionnel et social adapté. ■

ENQUÊTE

MOINS DE 25 ANS : COMMENT PRÉVENIR LEUR PRÉCARITÉ ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Particulièrement touchés par le chômage et la précarité de l'emploi, les jeunes adultes font partie des principales victimes des dégâts économiques et sociaux causés par la pandémie de Covid 19. Au point que la proposition d'ouvrir le RSA, ou d'un équivalent, aux moins de 25 ans, a été sérieusement mise sur la table gouvernementale à la suite du premier confinement. Mais cette option, défendue depuis des années par certains acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion, a finalement été évacuée. Plutôt qu'un droit social, le gouvernement a préféré créer un nouveau dispositif d'insertion professionnel assorti d'une allocation : le Contrat d'engagement jeune (CEJ), qui succède à la Garantie jeunes lancée en 2013. Le CEJ sera-t-il suffisant face à la réalité et à l'ampleur du phénomène de pauvreté qui touche les jeunes adultes ? Rien n'est moins sûr, objectent nombre d'observateurs, qui soulignent le manque persistant d'un filet de sécurité.

COMPRENDRE





SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

▲ À Castillon-la-Bataille, en Gironde, Stéphanie Doussot (tout à fait à gauche), conseillère à la mission locale, reçoit Jimmy 20 ans. Le jeune homme est sans emploi ni diplôme.

C'est le dernier rendez-vous de la journée. Ce lundi 14 mars, Jimmy, 20 ans, pénètre dans le petit bureau de Stéphanie Doussot, conseillère à la mission locale de Castillon-la-Bataille, en Gironde. Le jeune homme au visage juvénile porte un vieux pantalon de jogging et un tee-shirt déchiré. Il a emprunté le blouson de son père. « *Il faut que je m'en achète un* », glisse-t-il. Dehors, le ciel est bleu, mais la température ne dépasse pas 10 °C. « *Tu ne peux pas rester sans ressources* », dit la conseillère en l'observant. Le jeune homme en convient. « *Je ne vous cache pas que s'il n'y avait pas mon père, je serais dans la m...* » Jimmy vit avec son ancienne petite amie. Leur relation a pris fin il y a sept mois et la cohabitation est de moins en moins supportable. Il voudrait partir mais, sans ressources, il dépend d'elle qui touche le RSA. Son père, peintre en bâtiment à la retraite, l'aide aussi un peu. « *Même s'il a moins*

de 1 000 euros par mois », observe Jimmy. Décrocheur dès la classe de sixième, Jimmy a quitté l'école à 16 ans, sans aucun diplôme. « *Depuis, c'est simple, je n'ai rien fait, à part des petits boulots au black dans la restauration, la vigne, le jardinage* », résume le jeune homme. Un temps, il a fait des missions d'intérim comme agent d'accueil au stade Atlantique de Bordeaux. « *Mais je devais y aller par le train puis en tram, ça me faisait 1 h 30 de trajet. C'était long et j'arrivais souvent en retard.* » Il a fini par arrêter. Dans le secteur, sans permis ni scooter, il dit avoir du mal à trouver quelque chose. Le profil de Jimmy est courant à Castillon-la-Bataille et dans ses environs. Plus d'un jeune sur trois âgé de 15 à 24 ans y était non inséré, c'est-à-dire ni en emploi ni scolarisé, en 2018¹. En France (hors Mayotte), la même année, ces jeunes Neet (« *Neither in Employment nor in Education or Training* »), représentaient 12,9 % des 16-25 ans, soit près d'un million de personnes. Et ce, avant la crise sociale liée à la pandémie qui a durement touché les jeunes adultes. Selon une étude de l'Observatoire des inégalités, le taux de pauvreté des 18-24 ans, à l'automne 2020, était deux fois plus élevé que la moyenne française. En cause, selon les auteurs de l'étude : « *L'ampleur du chômage, des bas salaires et de la précarité de l'emploi.* » Dans le bureau de Stéphanie Doussot, Jimmy voudrait adhérer au Contrat d'engagement jeune (CEJ), le nouveau dispositif d'insertion

“
PLUS D'UN JEUNE SUR TROIS AGÉ
DE 15 À 24 ANS, NON INSÉRÉ.
”

lancé début mars par le gouvernement en remplacement de la Garantie jeunes créée en 2013. Pour que sa demande soit validée par la commission de la mission locale, Jimmy doit justifier d'un projet. « *Moi, je veux tout faire, je prends tout* », répond le jeune homme enthousiaste. Stéphanie Doussot grimace : « *Le "tout", ça va avoir du mal à passer.* » Le jeune homme se reprend : « *Je sais ce que je*

veux faire : travailler dans les espaces verts. » La conseillère en prend note : « Es-tu d'accord pour faire des stages ? – Oui. – Pour suivre de nouvelles formations ? – Oui. – Où en es-tu au niveau du logement ? – C'est bon... Pour l'instant. – Et du permis de conduire ? – C'est en cours, j'ai demandé une aide au financement. »

Dans le cadre du CEJ, le jeune s'engage durant six mois (renouvelables une fois, deux exceptionnellement) à 15 ou 20 heures d'activité par semaine, en contrepartie d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros. « C'est contraignant, convient Stéphanie Doussot. Jimmy a besoin d'être accompagné. Sinon il a tendance à se laisser déborder par ses problèmes personnels. Mais j'ai confiance en lui pour s'investir, il est volontaire et sérieux. » Pour elle, il y a urgence à le soutenir vu sa situation financière. Jimmy est soulagé : « Sans le CEJ et les 500 euros mensuels, d'ici trois mois, je serais à la rue. » Aujourd'hui, pour les jeunes adultes de moins de 25 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation et qui n'ont pas suffisamment travaillé pour percevoir une indemnité chômage, le seul moyen d'avoir un revenu est d'adhérer à un dispositif d'insertion vers l'emploi. En cas d'urgence, il y a le Fonds départemental d'aide aux jeunes (Faj), mais c'est une aide très ponctuelle et qui porte sur des montants de quelques dizaines d'euros seulement. Stéphanie Doussot se sert parfois du Pacea, un autre dispositif d'insertion de l'État, plus souple, mais là encore, l'aide financière est ponctuelle et les montants sont bien plus faibles que celui de l'allocation prévue dans le CEJ.

Logique d'activation. Pour Tom Chevalier, spécialiste au CNRS des politiques sociales destinées aux jeunes, la Garantie jeunes, puis le CEJ, marquent une évolution positive dans la lutte contre la pauvreté des jeunes adultes de moins de 25 ans, principalement du fait de l'allocation mensuelle qui y est rattachée. « Avant, précise-t-il, il n'y avait aucun revenu social prévu par l'État pour ces jeunes. » Néanmoins, pour Tom Chevalier et nombre d'observateurs, cette politique de dispositifs n'est pas suffisamment efficace pour lutter »



ÉCLAIRAGE

UN MILLION

C'est le nombre estimé en France de jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (les « Neets »).

GARANTIE JEUNES

Lancé en 2013 et mis oeuvre par les missions locales, ce dispositif d'insertion vers l'emploi visait les Neets de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité financière, sociale ou familiale. Il prévoyait, pendant 12 mois, un accompagnement collectif, puis individuel, du jeune et des mises en situation professionnelle. Ainsi qu'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros.

CEJ

Lancé en mars 2022, le Contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la Garantie jeunes. Mis en oeuvre par Pôle emploi et les missions locales, ce dispositif d'insertion vers l'emploi destiné aux 18-25 ans prévoit un accompagnement individuel, un programme d'activités pour le jeune de 15 à 20 heures par semaine et une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros. Il dure 6 mois, renouvelables

une fois (deux exceptionnellement). Le gouvernement ambitionne 400 000 CEJ par an.

CEJ JEUNES EN RUPTURE (CEJRR)

Ce service spécifique du CEJ, destiné aux jeunes les plus marginalisés, devrait être mis en place à l'automne. Il sera confié à des acteurs associatifs spécialisés dans la prise de contact et le suivi de ces jeunes. Le but : consacrer les premiers mois du CEJ à régler les difficultés sociales, sanitaires et familiales rencontrées par ces jeunes, avant de les mobiliser vers l'emploi. Il vise 100 à 150 000 jeunes. Le gouvernement ambitionne 20 000 CEJRR pour la première année.

RSJ

Depuis mai 2021, la Métropole de Lyon expérimente le Revenu solidarité jeune (RSJ). Une aide mensuelle de 400 euros pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont sans ressources (300 euros s'ils ont un revenu d'activité inférieur à 400 euros). Elle est accompagnée d'un suivi et peut durer jusqu'à deux ans. Plus de 700 jeunes en ont pour l'instant bénéficié.



XAVIER SCHWIBEL / SCDF

▲ Depuis 2019, Leticia Esquis participe aux ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal, dans le Jura.

» contre la pauvreté des jeunes. En cause, le manque de lisibilité lié à la multiplicité des offres et des acteurs, le manque d'information aussi, et des démarches administratives lourdes qui expliquent un fort taux de non-recours. Ce qui est également pointé du doigt, c'est la logique d'activation des jeunes vers l'emploi qui prime sur celle de la protection sociale. Elle exclut, de fait, toute une part des jeunes en situation de pauvreté pourtant ciblée par ces dispositifs. « *L'investissement demandé aux jeunes dans le cadre de la Garantie jeunes n'était pas toujours réaliste par rapport à la situation de beaucoup d'entre eux* », estime Stéphanie Doussot. Timothée Maurice, directeur d'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) d'Apprentis d'Auteuil à Lens, partage ce point de vue : « *La Garantie jeunes était adaptée pour les jeunes motivés, se trouvant déjà dans une dynamique d'insertion professionnelle, ou avec des parents pour les pousser. Mais pour les autres, ceux qui n'ont pas cette motivation, pour plein de*

raisons – parce qu'ils n'ont pas les compétences sociales, pas les parents derrière eux, ou des problèmes de famille, de mobilité, de logement, des addictions, des troubles psychiques... – ce n'était pas adéquat. » Une évaluation du dispositif menée par le Centre d'études de l'emploi et du travail confirme cette analyse. Dans cette étude, on peut lire

“
**DES JEUNES EMPÊCHÉS À LA FOIS
PHYSIQUEMENT, PSYCHIQUEMENT
ET SOCIALEMENT.**
”

à propos de ces jeunes les plus en difficulté : « *Empêchés – à la fois physiquement, psychologiquement, socialement, économiquement –, ils ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif et la mission locale n'a pas les moyens humains et financiers de les aider.* » Manque de moyens, manque de temps. « *On reçoit beaucoup de jeunes et on nous demande un énorme travail administratif de compte rendu de ce qu'ils font, des dépenses engagées* », rapporte Sandrine Ludot, conseillère à la mission locale d'Épinal. « *Et cela se répercute sur l'accompagnement. On va avoir moins de temps pour relancer certains jeunes, pour approfondir*

les échanges lors des rendez-vous, afin de comprendre ce qui bloque ou freine et essayer de trouver des solutions. » Sandrine Ludot avait un plan B pour les jeunes qui n'étaient pas prêts à intégrer la Garantie jeunes car ils avaient « des choses à travailler avant, besoin de plus d'écoute et d'encadrement ». Elle a pu les orienter vers les ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal. « Cela leur a permis d'avoir une ressource (300 €) et d'enclencher les choses en douceur », explique-t-elle.

Se projeter. Leticia Esquis, 24 ans, est arrivée aux ateliers d'insertion en mars 2019 après deux années passées seule dans un appartement, à ne rien faire et ne voir personne. « J'étais logée par l'Aide sociale à l'enfance et je recevais l'allocation de mon Contrat jeune majeur qui s'est arrêté à mes 21 ans », relate-t-elle. En mars 2019, « si on m'avait mise dans un dispositif d'insertion, je n'aurais pas été réceptive, estime la jeune femme. Il fallait que je reprenne l'habitude de voir d'autres personnes et de parler. Mon projet principal, à ce moment, était de me resocialiser et de reprendre confiance en moi. On ne croit plus en ses capacités, on a l'impression qu'on ne sait plus rien faire. On n'arrive plus du tout à se projeter. Déjà, penser à la journée du lendemain (qu'est-ce qu'on va faire ?) est très dif-



SEBASTIEN LECLERZIO / SCOF

ficile. Alors imaginer un projet, c'est impossible. Dans ce cas, il vaut mieux avoir en face de soi des gens compréhensifs et bienveillants – qui ne vous voient pas juste comme un jeune qui n'a pas envie –, et qui n'ont pas l'intention de vous brusquer. Aux ateliers, les bénévoles m'ont laissé le temps, étape par étape. »

En ce sens, Sandrine Ludot ne voit pas vraiment la plus-value du CEJ par rapport à la Garantie jeunes : « Concrètement, on reste sur un engagement intensif du jeune, avec des ateliers collectifs, des démarches de recherche d'emploi, des stages en entreprise. Pour certains jeunes qui n'ont rien fait depuis des mois, passer de rien à 15 à 20 heures d'activité par »

▲ Depuis quelques semaines, Tonino, 19 ans, travaille dans la vigne, près de Saint-Émilion, en Gironde. Le jeune homme n'a pas de domicile fixe.

FOCUS

DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉTUDIANTS PAUVRES

La pandémie de Covid-19 a été un facteur d'appauvrissement pour de nombreux étudiants en France, du fait notamment de la perte de leur emploi pendant le premier confinement, puis de la difficulté à retrouver un « job » dans les mois qui ont suivi. Elle a aussi mis en lumière une pauvreté plus structurelle subie par des dizaines de milliers d'entre eux. Parmi ces étudiants très précaires,

une grande part d'étrangers, mais aussi beaucoup de jeunes Français issus de la classe moyenne. Ces derniers vivent généralement en dehors du foyer familial. Et, du fait du revenu fiscal de leurs parents, ils touchent une faible bourse, voire pas de bourse du tout, sans pour autant recevoir des ressources suffisantes de la part de leur famille. Plusieurs observateurs, dont les membres du Conseil économique

et social (Cese), mettent en cause l'inadéquation du dispositif de bourses sur critères sociaux. Et ce, depuis des années. Déjà, en 2007, le Cese évoquait un système « inadapté » et considérait le travail des étudiants comme résultant de « l'évolution insuffisante [de ce système], dans un contexte d'augmentation du niveau des dépenses que les étudiants doivent supporter ». ■

À ce sujet, lire sur bit.ly/précariteestudiant

COMPRENDRE

» semaine... ce n'est pas possible. » Et bien que le nombre de jeunes par conseiller ait été diminué (de 50 pour la Garantie jeunes à 30 pour le CEJ), « la charge administrative pour nous est plus lourde ».

Le gouvernement dit néanmoins avoir retenu les leçons de la Garantie jeunes et entendu les critiques des associations, dont le Secours Catholique, qui ont participé à un travail de réflexion en amont. À la mi-mars, il a annoncé le déploiement prochain d'un volet spécifique du CEJ s'adressant aux « jeunes en rupture ». Le principe : aller vers ceux qui sont le plus en difficulté et leur proposer d'abord un accompagnement social afin d'essayer de lever tout ce qui les freine avant de les mobiliser vers l'emploi (lire à ce sujet le grand entretien avec Marine Jeantet p. 22).

Un droit social. Nathalie Latour, directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas), note des avancées positives : « Le fait de ne pas avoir fixé de limite maximum de jeunes, la volonté de déployer des démarches consistant à "aller vers", en s'appuyant sur le travail des associations, énumère-t-elle, l'acceptation d'un temps intermédiaire pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. » Néanmoins elle estime que « le débat sur l'ouverture d'un droit à un revenu minimum pour les 18-24 ans doit rester ouvert ». Aujourd'hui, s'ils saluent les évolutions que souligne la directrice de la Fas, nombre d'acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion, parmi lesquels le collectif d'associations Alerte dont fait partie le Secours Catholique, regrettent qu'avec le CEJ, le gouvernement choisisse de rester dans une politique de dispositifs contraints dans leurs moyens et dans la durée, plutôt que d'ouvrir un droit social. La Garantie jeunes courait sur un an, le CEJ est limité à six mois renouvelables une fois. « Un an, c'est très court », estime Julie Erceau, spécialiste des politiques d'insertion des jeunes, qui a suivi l'évaluation

de la Garantie jeunes. « C'est méconnaître les parcours de ces jeunes, souvent ponctués de hauts et de bas, et tout ce qui peut se passer en termes d'imprévus dans des environnements très fragiles. » À Épinal, Sandrine Ludot le confirme : « Ça passe tellement vite. Certains ne réussissent pas à se stabiliser comme ils

l'auraient eux-mêmes souhaité. » La conseillère en mission locale a déjà réorienté vers les ateliers du Secours Catholique des jeunes qui, à la fin de leur Garantie jeunes, restaient sans emploi ni formation. « Afin qu'ils puissent conserver un re-

venu et un accompagnement », dit-elle. Tous les jeunes n'ont malheureusement pas cette opportunité. À Lens, Timothée Maurice a dû exclure du FJT des jeunes qui, arrivés au bout du dispositif, se retrouvaient sans rien. « On ne peut légalement pas garder des personnes qui n'ont aucun revenu », explique-t-il.

Parfois, les difficultés surviennent plus tard. Pour Zineb, 23 ans, détentriche d'un BEP en gestion administration, la Garantie jeunes a plutôt été une bonne expérience. Trois mois après être entrée dans le dispositif, en décembre 2017, elle a trouvé du travail, et lorsque son CDD de six mois s'est achevé, elle a pu revenir dans le giron de la Garantie jeunes pour les trois derniers mois. S'est ensuivie une période de recherche d'emploi, mais elle bénéficiait alors de l'indemnité chômage. Puis elle a retrouvé du travail, pu prendre un logement et de l'autonomie, enfin « entrer dans l'âge adulte ». C'est ensuite qu'elle a connu des périodes de creux. La première lors du confinement, au printemps 2020. La dernière, suite à une hernie discale, il y a un an. Ne touchant plus que de faibles indemnités journalières, elle s'est retrouvée financièrement dans une situation critique. Si la jeune femme s'en sort aujourd'hui, c'est grâce au Revenu solidarité jeunes (RSJ) que lui verse la Métropole de Lyon. Cette aide, réservée aux 18-24 ans sous condition de res-

“
UNE POLITIQUE
DE DISPOSITIFS CONTRAINTS
DANS LEURS MOYENS
ET DANS LA DURÉE.
”



XAVIER SCHWÉBEL / SCOF

sources et assortie d'un accompagnement, est expérimentée par la collectivité locale depuis mai 2021. « Elle ne vient pas concurrencer les autres dispositifs », précise Bruno Bernard, président de la Métropole. « Mais elle intervient dans les moments charnières, afin d'éviter que ces jeunes ne tombent dans l'extrême pauvreté. Car ensuite il sera très difficile de les en sortir. » Nathalie Latour, du Fas, rejoint cet avis : « Il est important de sécuriser les parcours de vie des jeunes, pour ne pas avoir à gérer plus tard des parcours d'insertion complexes. »

Prendre son envol. Opposé à l'idée d'ouvrir un minimum social pour les moins de 25 ans, le gouvernement allègue des raisons budgétaires. Certains observateurs voient également dans ces réticences la croyance tenace selon laquelle octroyer un revenu minimum à des jeunes les démotiverait pour entrer dans la vie active.

« Ce n'est pas avec ce qu'ils nous donneraient, 500 euros, qu'on va vivre », estime Jessy Fernandez. Ce jeune homme de 21 ans qui réside au FJT des Apprentis d'Auteuil à Lens, perçoit 945 euros d'indemnité chômage depuis la fin récente de son contrat de six mois

en manutention. Ce n'est pas pour autant qu'il compte « rester au chaud. Déjà, je veux toucher plus, et puis je n'aime pas ne rien faire. Qui aime ça ? Tous les jeunes veulent prendre leur envol ». Il a postulé à des offres chez Carrefour.

À Castillon-la-Bataille, Océane, 22 ans, sort du bureau de Stéphanie Doussot. Sans diplôme, après avoir arrêté l'école au milieu de la classe de troisième, elle voudrait se former et trouver du travail dans la vente. Plus tard, elle aimerait monter une épicerie ambulante. En rupture familiale, la jeune femme a vécu pendant un an à la rue, sans argent, faisant le tour des associations pour se nourrir. Il y a deux ans, elle est devenue maman, ce qui lui a valu d'accéder au RSA. « Déjà, cela m'a permis de manger tous les jours à ma faim », dit-elle avec un sourire légèrement désabusé. « Et puis, savoir qu'on a un revenu qui va tomber à la fin du mois, qu'on ne va pas se retrouver dans la galère, ça libère l'esprit. » Elle peut penser à autre chose : « J'ai un projet professionnel, précise-t-elle, mon objectif, c'est de ne plus être au RSA. » ■

▲ « Les jeunes veulent tous prendre leur envol », assure Jessy Fernandez, 21 ans, qui réside au Foyer des jeunes travailleurs d'Apprentis d'Auteuil, à Lens (Pas-de-Calais).

¹ Source : Observatoire des territoires de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'ENTRETIEN

« NOUS SOUHAITONS ATTEINDRE LES JEUNES EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ »

Pour Marine Jeantet, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la Garantie jeunes est passée à côté d'une part de sa cible parce qu'elle était trop contraignante et intensive pour nombre de jeunes concernés. Selon elle, le Contrat engagement jeune, lancé en mars, devrait être plus adapté.

PROPOS RECUEILLIS PAR **LETICIA ESQUIS** ET **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

LETICIA ESQUIS

2016

Elle signe un Contrat jeune majeur (CJM) et débute des études de sport.

2017

Elle arrête la faculté et se retrouve isolée, sans activité ni relation sociale.

2018

Son CJM prend fin, elle n'a plus aucun revenu.

2019

Elle intègre les ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal (Jura).

MARINE JEANTET

2002

Débute une carrière de médecin en santé publique.

2019

Deviens Haut commissaire à la lutte contre la pauvreté, à la Préfecture d'Île-de-France.

2020

Est nommée Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

Leticia Esquis : Si vous étiez une jeune de moins de 25 ans en situation de précarité, sans permis de conduire, sans les ressources nécessaires, financières et matérielles, pour mener un projet professionnel ou d'études, comment imaginez-vous que les choses se passeraient ?

Marine Jeantet : Je pense que je serais perdue. J'imagine que j'irais à la mission locale, car c'est la structure prévue pour les jeunes dans cette situation. Mais il y en a d'autres, comme le Point écoute jeune, ou celles mises en place par les collectivités territoriales, sous différents noms. L'offre est multiple et il n'est pas évident de s'y repérer. Je pense aussi que j'aurais besoin d'être rassurée. Parfois, quand on va dans des endroits où on est censé nous accueillir, c'est compliqué. Il faut prendre rendez-vous, arriver à l'heure, on nous demande déjà d'avoir un projet professionnel alors qu'on ne sait pas où on veut aller ni ce qu'on veut faire. Ce sont des jeunes cabossés, qui ont connu de graves difficultés, y compris avec les institutions. Il y a donc une grande défiance de leur part envers

celles-ci : « *Est-ce que vous voulez vraiment m'aider ?* » demandent-ils. Le préalable à toute relation, avant de leur demander quoi que ce soit, est donc de créer un lien de confiance. Cela ne se fait pas en deux minutes. Il faut être disponible pour eux quand ils arrivent. Ce qui n'est pas si simple à organiser du point de vue des institutions. En tant que conseiller, vous n'êtes pas payé juste à attendre le jeune. Il faut ensuite s'intéresser à lui, poser des questions et faire émerger des besoins. Et pour une partie d'entre eux, il faut aller vers eux, car ils sont dans une logique d'aller nulle part. Les jeunes les plus en difficulté, sans soutiens familiaux ou amicaux, ne sont pas bien connus de nos institutions ministérielles. Et ce n'est pas évident de recueillir



XAVIER SCHWIBEL / SCOF



des informations, car ces jeunes sont gérés par des acteurs très différents. Néanmoins, nous savons qu'il y a au moins entre 100 000 et 150 000 jeunes qui sont en très grande difficulté, donc relativement marginalisés et qu'on a du mal à atteindre. Ce que nous souhaitons faire, avec le Contrat d'engagement jeune, c'est d'arriver à les capter.

L.E. : Comment donner envie à ces jeunes d'adhérer à ce dispositif ? Qu'a-t-il de plus attractif que les autres ?

M.J. : Premièrement, on ne va pas s'appuyer exactement sur les mêmes acteurs. Pour les jeunes les plus en difficulté, qui ne vont pas pouvoir entrer tout de suite dans le dispositif classique du CEJ, nous avons créé une sorte d'offre de services "premium", le Contrat d'enga-

gement jeune pour les jeunes en rupture (CEJJR). Pour assurer ce service, nous allons travailler avec des associations qui sont plus spécialisées que les missions locales dans le suivi de ce profil de jeunes. Car on sait que pour aller vers le jeune, pour créer une connexion avec lui et instaurer un lien de confiance, il



NOUS NE PROPOSERONS PAS DES ATELIERS CV TOUT DE SUITE.



faut des compétences spécifiques. Ensuite, pour accompagner ces jeunes les plus en difficulté, nous allons nous appuyer sur des outils

innovants : mobiliser par l'action, chercher à mettre en valeur la personne, par le biais du sport, notamment. Nous ne proposerons pas des ateliers CV tout de suite. Enfin, nous allons éviter de balader le jeune d'interlocuteur en interlocuteur. Il sera en relation avec une personne ressource, sorte de guichet unique qui sera l'intermédiaire avec les autres structures. L'idée est de faciliter le premier contact du jeune avec un monde institutionnel multiple.

Benjamin Sèze : Il est reproché à la Garantie jeunes, lancée en 2013, et que vient remplacer le CEJ, d'être surtout calibrée pour des jeunes qui se trouvent déjà dans une dynamique d'insertion, prêts à se mobiliser, et inadaptée pour les jeunes les plus en difficulté. »»

COMPRENDRE



XAVIER SCHWIBEL / SCSF

» **M.J. :** On sait que beaucoup de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, à qui était destinée la Garantie jeunes, n'y sont pas allés ou n'y sont pas restés. C'est un dispositif qui est considéré comme trop contraignant et trop intensif. Certains jeunes ont besoin d'une période intermédiaire, d'être un peu sécurisés avant d'entrer dans un dispositif. C'est pour eux que le CEJJR a été pensé, avant de mobiliser vers l'emploi et d'exiger d'eux un investissement de 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire. Dans le CEJJR se trouve aussi le principe

d'un contrat à signer et des engagements à trouver. Cela peut-être, au départ, juste de venir au rendez-vous et d'arriver à l'heure, puis d'accepter de se rendre à d'autres rendez-vous avec d'autres intervenants. Ces engagements seront adaptés aux capacités du jeune, afin qu'ils soient atteignables et pas source de démotivation, mais il faut qu'il y ait une progression. Dans le CEJJR, on va accepter aussi qu'il y ait des pauses. On sait que ce ne sera pas forcément un parcours linéaire, car le jeune, sans être dans le rejet, peut avoir des problèmes

qui l'accaparent, des doutes, des baisses de motivation... Et ce droit à l'erreur sera possible, à condition de l'organiser un petit peu, d'en discuter, de garder un dialogue.

L.E. : Lorsque j'étais en Contrat jeune majeur, les rendez-vous avec ma conseillère étaient centrés sur "mon projet", sur où j'en étais, sur les démarches que j'avais entreprises. Or je n'avais pas de projet précis. Elle a dû considérer que je n'étais pas motivée car nos rendez-vous se sont espacés. À la fin du dispositif, je ne la voyais même pas une fois par mois. Souvent, on demande au jeune d'avoir un projet professionnel. Et s'il n'en a pas, cela ralentit tout. Mais le fait de pouvoir se projeter dans un métier, dans un domaine, n'est pas inné, cela se travaille et nécessite parfois un temps de réflexion. Et pendant ce temps, c'est important d'avoir une aide malgré tout.

M.J. : La Garantie jeunes, elle aussi, était d'emblée très orientée insertion professionnelle, ce qui n'était pas adapté à la situation de nombreux jeunes qui cumulent les difficultés : manque de formation, problèmes de mobilité, de logement, de santé, notamment d'ordre psychologique. Avec le CEJJR, nous avons développé pour ces jeunes une offre globale, avec des moyens spécifiques pour essayer de gérer ces problèmes, car nous savons que c'est un préalable à une insertion professionnelle durable. L'objectif ensuite, lorsque le jeune sera prêt, est qu'il intègre le CEJ classique et que la mission locale ou Pôle emploi prenne le relais pour l'accompagner vers l'emploi.

L.E. : Ce qui m'a manqué, pendant mon Contrat jeune majeur, c'est un suivi plus approfondi. Ma conseillère

n'a jamais cherché à savoir dans quel contexte je vivais. J'étais seule, isolée en appartement. J'avais un peu peur de l'inconnu, je n'osais pas me rendre là où elle me disait d'aller. Il aurait fallu qu'elle m'accompagne physiquement, au moins pour la première rencontre. Mais elle ne m'a jamais demandé pourquoi je n'y allais pas. Et moi, je n'ai jamais osé lui demander de m'accompagner.

M.J. : On le sait, il n'est pas simple d'aller dans certaines structures. Alors, si votre conseiller en qui vous avez confiance vous dit : « *On y va* », et vous l'accompagne, cela peut vous aider à sauter le pas. Ensuite, c'est un cercle vertueux. Une fois que le jeune a repris confiance en lui et qu'il constate qu'il est capable d'aller à son rendez-vous, la deuxième ou troisième fois, il y va tout seul. On a tout eu besoin de cela à un moment ou à un autre de notre vie. Quand vous avez des parents derrière vous, ce sont eux qui s'assurent que vous êtes réveillé le matin pour aller à un rendez-vous ou un examen, et qui vous rassurent et vous motivent. Beaucoup de jeunes en difficulté sont isolés, en rupture avec leur famille, ou n'ont plus de famille. Et les institutions qui les suivent, comme les conseils départementaux, n'ont pas forcément l'encadrement nécessaire pour assurer ce type d'accompagnement. Dans le cadre du CEJJR, nous prévoyons un accompagnateur pour 8 à 10 jeunes maximum, contre 30 pour le CEJ classique, et 50 pour la Garantie jeunes.

B.S. : Nombre d'observateurs, dont le Collectif Alerte qui regroupe des associations spécialisées dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, regrettent que le gouvernement ait fait le choix de rester dans une logique de dispositif, contraint

dans ses moyens et limité dans la durée, plutôt qu'adopter un droit à un revenu minimum assorti d'un accompagnement, à l'image du RSA. Pourquoi ce choix ? Est-ce par crainte que les jeunes se contentent de ce revenu minimum ?

M.J. : Moi, je ne crois pas à des jeunes qui auraient juste envie de toucher l'allocation et de ne rien faire. La question est de savoir

“
**NOUS VERRONS SI NOUS
ARRIVONS À FAIRE
CE FAMEUX PARCOURS
SANS COUTURE.**
”

comment vous arrivez à cibler une prestation sur ceux qui en ont vraiment besoin. Si vous ouvrez une prestation à tous les jeunes de moins de 25 ans, en fonction de leurs ressources propres, un étudiant issu d'une famille aisée y aura droit. Est-ce juste ? Il y a tout le problème des transferts intra-familiaux qui ne sont pas tracés. Certes, on peut considérer que cela favorise l'émancipation des jeunes. Mais individualiser les aides plutôt que les "familialiser", comme c'est le cas aujourd'hui, c'est un choix de société. Et ça coûterait très cher. Toute une classe d'âge qui a droit au RSA, cela représente entre 10 et 15 milliards d'euros. C'est de l'argent que vous n'utilisez pas pour faire autre chose. Avec le CEJ, nous savons que les jeunes très insérés ne vont pas y avoir recours, et donc que l'argent investi touchera la bonne cible. Pour le CEJ, il n'y a pas de quota. Concernant le CEJJR, nous avons prévu 20 000 jeunes pour la première année, en 2022. Nous allons voir si le dispositif fait le plein, si l'ob-

jectif est dépassé ou si au contraire on ne l'atteint pas. Nous n'avons pas encore de connaissance précise de ces jeunes. Donc nous y allons progressivement, mais cela ne veut pas dire que nous n'allons pas répondre aux demandes de tous ceux qui en ont besoin. Plus de 100 millions d'euros ont été dégagés, hors coût de l'allocation, pour l'accompagnement global et pour les volets spécifiques : logement, santé, mobilité... On sait que les leviers sont là.

B.S. : Ceux qui défendent l'idée d'un revenu minimum, type RSA, estiment qu'il est nécessaire pour éviter le risque de rupture de ressources et d'accompagnement dans le parcours du jeune. Ils considèrent que le système de dispositifs limités dans le temps, comme le CEJ, est problématique car il ne prévoit pas de filet de sécurité une fois que les jeunes sont sortis du dispositif.

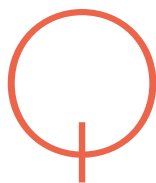
M.J. : Normalement le CEJ prend fin lorsque le jeune est en activité, dans une solution stable. Et nous espérons que ce sera dans le temps prévu. Nous verrons au cas par cas. Ensuite, il est vrai qu'entre 18 et 25 ans, il y a sept ans. C'est long. Le jeune a le temps de connaître des hauts et des bas. Il peut trouver un emploi dans un premier temps, puis ne pas en retrouver ensuite. Néanmoins, nous espérons qu'ayant bénéficié d'un accompagnement assez intensif pendant six mois, un an ou dix-huit mois, il est mieux armé par la suite pour retrouver du travail. Il faut laisser à ce dispositif le temps de monter en charge. Il est ambigu. Nous verrons si nous arrivons à faire ce fameux parcours sans couture, ou s'il faut lui apporter des ajustements. ■

ICI ET LÀ-BAS

AU DANEMARK, UN REVENU UNIVERSEL ÉTUDIANT

Les étudiants danois perçoivent dès leurs 18 ans et durant cinq ans une bourse mensuelle de 700 euros environ pour les aider à gagner en autonomie. Un système universel qui favorise l'accès de tous à l'éducation.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**



Quand elle a commencé à étudier la psychologie des langues à l'université de Copenhague, Rebecca a aussitôt reçu le SU (Statens Uddannelsesstøtte), une allocation de « soutien à l'éducation par l'État ». Elle touchait ainsi environ 700 euros par mois. « Ça m'a aidée à me concentrer sur mes études, car je n'étais pas obligée de travailler à temps plein en pa-

rallèle. », explique la jeune Danoise. Comme elle, près de 500 000 étudiants perçoivent chaque année le SU, peu importe les revenus des parents. Cette allocation d'études versée par l'État remplace ainsi les allocations familiales. Pour toucher le SU à taux plein, il faut toutefois vivre sous un autre toit que celui de ses parents. Par ailleurs, il existe un prêt SU de 300 à 400 euros par mois à un taux d'intérêt favorable, dont le remboursement est lié à un revenu futur. En

AVIS D'ACTEUR

DANIEL VERGER, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES-RECHERCHES-OPINION À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER DU SECOURS CATHOLIQUE

« ASSURER À CHAQUE JEUNE UN REVENU MENSUEL »

Cette allocation danoise du SU est inspirante pour la France, même si nos pays ne sont pas totalement comparables (en termes de système d'allocations familiales, d'économie et de coût de la vie). Il est en tout cas innovant d'assurer à chaque étudiant une bourse mensuelle significative pour lui permettre d'étudier sans connaître la pauvreté. Ainsi, il y a une égalité d'accès à l'enseignement supérieur et c'est en ce sens une alternative radicale d'avoir un système qui est universel pour tous les étudiants. En France, le

Secours Catholique souhaiterait de son côté que les bourses étudiantes soient augmentées pour les étudiants de milieux modestes afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études.

Cette allocation danoise considère aussi les jeunes comme de vrais adultes, alors qu'en France ils ont encore un statut de mineur, le RSA n'étant pas ouvert aux moins de 25 ans. Pourtant, à 18 ans, on est majeur d'un point de vue politique et du point de vue de la responsabilité pénale, on devrait donc être majeur aussi d'un point de vue social en ayant une ressource propre.

Le Secours Catholique souhaite donc un revenu minimum garanti de 50 % du revenu médian ouvert aux jeunes qui ne sont ni en études, ni en formation, ni au travail.

Il est vrai par ailleurs que ce revenu SU a un coût pour l'État danois. Mais ce que je trouve juste dans ce système, c'est cet investissement dans l'éducation. Avec le SU, le Danemark mise sur l'éducation pour abaisser le taux de pauvreté. Et ça marche, on le voit aussi au Secours Catholique : le fait d'être diplômé fait qu'on a moins de risques de tomber dans la précarité. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

clair, si un étudiant entré sur le marché du travail gagne un petit salaire ou est au chômage, il n'aura pas à rembourser son prêt en totalité. « Cette aide permet l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Cela augmente le niveau de qualification des jeunes et réduit le risque de chômage », analyse Tom Chevalier, chercheur en sciences politiques au CNRS, au laboratoire Arènes¹. Le taux de chômage des jeunes avoisine ainsi 10 % au Danemark en 2021, contre 17,6 % en France. Toutefois « les Danois ne perçoivent pas le SU comme un instrument de lutte contre la pauvreté, mais plutôt comme un système pour inciter les jeunes à étudier », note de son côté Jacob Nue Sonderstrup, de Caritas Danemark. Il n'empêche que le SU permet une entrée plus fluide sur le marché du travail.

Adultes responsables

Parallèlement à leurs études, beaucoup de jeunes Danois travaillent à temps partiel avec un job qui a déjà un lien avec leurs études. « La vie est chère au Danemark, c'est pourquoi j'ai dû travailler en parallèle, en plus du SU et du prêt SU. Je suppose que ça nous aide aussi à nous considérer comme des adultes responsables », estime Rebecca. C'est bien là l'esprit du SU : un revenu universel versé aux Danois, qui sont considérés comme des adultes à part entière dès leurs 18 ans. « En France, les aides sont calculées selon les revenus des parents car les jeunes sont vus comme des enfants. Au Danemark, ils sont perçus comme des adultes autonomes financièrement », observe encore Tom Chevalier. Ce système a un coût, plus de 2 milliards d'euros, mais il est plébiscité par la population. Car il est dans la philosophie du Danemark que tous les citoyens aient accès, indépendamment de leurs revenus, à des services de base de qualité comme l'éducation. Le pays promeut ainsi l'égalité dans la distribution sociale de la richesse. Conséquence, selon Tom Chevalier : « Les inégalités sont très faibles en termes de revenus au Danemark, et l'origine sociale a moins d'impact que chez nous sur le niveau de revenus. » ■

¹ Arènes UMR 6051 : Unité mixte de recherche en sciences humaines et sociales, Institut d'études politiques de Rennes, université de Rennes 1.

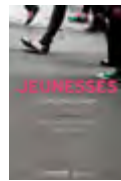
À LIRE



« **Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de la jeunesse** », de Léa Lima, Éd. Champ social, 2015. Sociologue, Léa Lima a assisté à des comités d'attribution du fond d'aide aux jeunes (Faj). Dans cet ouvrage, elle nourrit une réflexion sur le traitement que réserve l'État social aux jeunes en difficulté.



« **Une jeunesse sacrifiée ?** », de Tom Chevalier et Patricia Loncle, Éd. Puf, 2021. En nuanciant la thèse de la « génération sacrifiée », cet ouvrage rappelle que la jeunesse est traversée de multiples fractures et envisage les effets à long terme des inégalités inter et intra-générationnelles sur notre démocratie.



« **Jeunes. D'une crise à l'autre** », coordonné par Yaëlle Amsellem-Mainguy et Laurent Lardeux, Co-éd. Les Presses SciencePo et Injep, 2022. Dans cet ouvrage collectif, sociologues, politistes et démographes pointent les inégalités qui ne cessent de se creuser avec les autres générations et au sein même de la jeunesse depuis la crise économique de 2008.

À VOIR

« **Dans les yeux d'Olivier : jeunes et précaires** », documentaire, 91 minutes. De Lyon à Rennes, de Paris au Pays basque, Olivier Delacroix est allé rencontrer des jeunes femmes et hommes qui se battent au quotidien pour ne pas décrocher. Ils ont entre 20 et 24 ans, sont étudiants, chômeurs ou salariés, et leur situation déjà extrêmement fragile a été mise à mal par la crise sanitaire.

À VOIR SUR LE WEB



Témoignages

« Le parcours de funambule des jeunes précaires »
bit.ly/TémoignagesJeunesSC

Reportage

« À Épinal, mettre le pied à l'étrier pour s'insérer »
bit.ly/InsertionEpinalSC



PARCOURS

1959 :
naissance au Vietnam

1989 :
divorce et décide de consacrer sa vie aux peuples autochtones

2015 :
fonde Cendi, une ONG partenaire du Secours Catholique

2017 :
réussit à influencer la rédaction de la loi forestière du Vietnam

TRAN THI LANH, FONDATRICE DE CENDI

DAME NATURE

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

À 63 ans, l'anthropologue vietnamienne Tran Thi Lanh a consacré sa vie aux peuples autochtones. Elle se bat avec passion pour que leurs droits fonciers soient reconnus. Car elle en est convaincue : ils sont l'avenir, puisqu'ils sont les seuls à protéger la planète menacée par nos modes de développement. Portrait d'une femme engagée.

« **L'**État reconnaît que les minorités ethniques sont attachées à leurs terres et qu'elles protègent les forêts » : voici ce que proclame l'un des articles de la loi forestière de 2017 au Vietnam. Au total, l'alliance Liso (pour Livehood Sovereignty, la souveraineté des moyens de subsistance), qui réunit les six organisations fondées par Tran Thi Lanh, aura réussi à influencer 17 articles du texte de loi. Pour la première fois, la forêt est même reconnue comme sacrée pour les peuples autochtones qui y vivent, et ces derniers sont reconnus aptes à gouverner leurs propres territoires. Une victoire pour Tran Thi Lanh qui se bat pour unir, depuis ses 28 ans, tous ceux qui « nourrissent la nature pour lutter contre la destruction de l'environnement causée par le développement du monde actuel ». Lors de notre entretien téléphonique en anglais, la Vietnamienne ne mâche pas ses mots. Elle parle avec passion. Oui, « l'équilibre entre l'homme et la nature est aujourd'hui détruit » ; oui, « l'industrialisation met à mal la biodiversité » ; oui, « nos sols sont abîmés par les monocultures qui détruisent des forêts et les produits

chimiques ». Elle en est convaincue : notre système capitaliste exploite notre planète, la société de consommation court à notre perte, et aujourd'hui « notre mère nature est devenue en colère face au manque de respect des êtres humains ».

Une seule solution aux yeux de l'anthropologue : protéger les peuples autochtones, ces indigènes qui ont compris la connexion entre

“

ENFANT, J'ÉTAIS TELLEMENT HEUREUSE D'ÊTRE SEULE AVEC LA NATURE.

”

l'humain et l'environnement. « Eux comprennent la terre, eux protègent la forêt, et nous avons intérêt à les maintenir sur leurs territoires », explique-t-elle. Car à ses yeux, l'écosystème fonctionne comme une maison dans laquelle tous les êtres vivants coexistent. L'amour pur et profond de Tran Thi Lanh pour la nature remonte à son enfance. Elle raconte avoir grandi au cœur de forêts, de montagnes et de rivières dans le village Tu My, dans la province Ha

Tinh au centre du Vietnam. Elle se souvient de ces fabuleux paysages, des pastèques, des mûriers et des fleurs, et des moments passés aux côtés de sa mère occupée à tisser la soie. « J'étais une enfant romantique, j'étais tellement heureuse d'être seule avec la nature, je respirais les saisons, tout inspirait mon corps », explique l'anthropologue, qui reconnaît aussi avoir été marquée par les leçons de philosophie et de littérature, ou de poèmes classiques de son père, professeur.

Nourrir la terre

Avec une mère bouddhiste, Tran Thi Lanh ne croit toutefois ni en Dieu ni en Bouddha, mais a une foi absolue « envers les lois de la nature, leurs forces et l'interdépendance de tout ce qui compose l'environnement ». Car à ses yeux, la nature est un don pour l'humain et « l'esprit de la nature est dans la forêt, si l'on détruit la forêt, la nature va perdre son esprit ». C'est cette foi qui anime profondément Tran Thi, convaincue que, pour que les générations futures profitent de la beauté du monde, il ne faut pas seulement protéger la nature, mais aussi la « nourrir » grâce aux pratiques culturelles des peuples autochtones. Après avoir commencé des études de biologie à Hanoï, c'est en 1987 que la jeune femme rencontre les communautés Dzao¹ dans les montagnes Ba Vi. Une rencontre qui bouleverse sa vie. « J'ai réalisé qu'ils vivaient en harmonie avec la forêt depuis plus de mille »

RENCONTRER



PHAN XUAN DUONG

» ans », relate-t-elle. Une femme là profondément marquée : elle était enceinte et allaitait son enfant déjà né alors qu'elle n'avait quasiment pas de lait. Pourtant elle souriait tout le temps et a accueilli chaleureusement Tran Thi Lanh dans son village. « *C'est à ce moment-là que j'ai choisi de consacrer ma vie aux pauvres et aux minorités. J'ai compris que je voulais aller vivre dans la forêt avec ces peuples. Le sourire*

“

IL N'Y AURA PAS DE JUSTICE SOCIALE SANS JUSTICE ENVIRONNEMENTALE.

”

de cette femme reste aujourd'hui encore gravé en moi. » En 1989, Tran Thi Lanh, qui s'était mariée très jeune, divorce donc pour « *changer de vie* ». Elle écrit un mémoire sur « *le management basé sur les ressources naturelles et la terre durable* », puis fonde en 1994 Toward Ethnic Women, une association de défense des femmes autochtones, avec laquelle elle fait reconnaître

le droit foncier de 12 400 femmes sur 35 000 hectares de terres. À la fin des années 1990, Tran Thi Lanh poursuit ses études mais s'oriente cette fois vers l'anthropologie écologique, se penchant sur la manière dont les croyances et pratiques culturelles aident les populations à s'adapter à leur environnement, et sur la manière dont ils les ont utilisées pour préserver leur écosystème. Tran Thi Lanh – désormais docteur en anthropologie écologique – enseigne aujourd'hui cette matière en Nouvelle-Zélande. Des problèmes de santé l'ont en effet obligée à quitter le Vietnam.

Une tête de mule

L'anthropologie écologique pousse Tran Thi à documenter les connaissances des peuples autochtones, leurs coutumes et leurs pratiques (plantes médicinales, travail du textile...) « *Selon Mme Lanh, on doit valoriser les coutumes et savoir-faire des peuples autochtones. Elle a une réelle volonté de faire des recherches sur le terrain dans une démarche de documentation, pour que les savoirs des communautés ne soient pas perdus* », témoigne Thai Son Dao, en charge

du Vietnam au Secours Catholique. Aujourd'hui, Tran Thi redoute une chose : que les peuples autochtones, à qui on vend la beauté du modèle capitaliste, migrent pour les grandes villes, « *alors qu'ils ont la piscine et l'air conditionné dans la nature* ». C'est bien l'objet de la bataille de Cendi (Community Entrepreneur Development Institute), fondé en 2015 par Tran Thi Lanh, partenaire du Secours Catholique et membre de l'alliance Liso : rendre justice aux peuples autochtones. « *Il n'y aura pas de justice sociale sans justice environnementale. La justice sociale pour les pauvres peut être atteinte à travers la justice environnementale, parce que les pauvres dépendent de leur environnement naturel* », explique Tran Thi. Elle a donc fait du changement de la loi forestière du Vietnam son combat, car elle en est convaincue, il faut maintenir les peuples indigènes sur leurs terres en tant que meilleurs protecteurs des forêts. « *Tran Thi a un côté visionnaire et charismatique, elle souhaite avec ferveur que les peuples autochtones puissent vivre en harmonie avec leur environnement* », observe Jacqueline de Bourgoing, responsable du pôle Asie au Secours Catholique. Et malgré ses problèmes de santé, l'anthropologue ne baisse pas les bras, elle sait ce qu'elle veut, elle que son père avait surnommée dans son enfance : “tête de mule”. « *Je suis très critique et j'ai éduqué ma fille Nam Huong ainsi* », explique Tran Thi. Sa fille : sa grande fierté, qui suit maintenant les traces de sa mère en vivant avec des peuples autochtones au Vietnam. Une chose est sûre : Tran Thi Lanh porte bien son nom, car en vietnamien, Lanh signifie “pacifique mais incassable”. ■

¹ L'ethnie Dzao (ou Dao) vit dans les régions montagneuses du nord du Vietnam.

MÈRES CÉLIBATAIRES : LA DÉBROUILLE AU CŒUR DU QUOTIDIEN

PAR **ALEXIA EYCHENNE ET CLÉMENTINE MÉTÉNIER**
PHOTOS: **STEVEN WASSENAAR**

La France compte 1,9 million de familles monoparentales, en majorité des femmes célibataires et leurs enfants. Un public particulièrement à risque de pauvreté. Logement, travail, isolement, éducation... Ces mères solos composent avec toutes les difficultés du quotidien. Nous avons suivi trois d'entre elles.

EXPLORER



STEVEN WASSENAAR / SCOF

▲ Pour Laurence, la dégringolade a commencé par un déménagement forcé.

Voilà près de deux ans que Sana a emménagé entre les murs vides d'un HLM de Vaulx-en-Velin, en périphérie de Lyon (Rhône), mais il lui arrive encore d'avoir l'impression de rêver. « Chacun sa chambre ! Merci mon Dieu. Je n'aurais jamais cru avoir un jour un appartement pareil », répète cette jeune femme d'une trentaine d'années, dans le salon du trois-pièces dont elle peaufine l'aménagement et la déco. C'était début 2020, le confinement s'apprêtait à figer la France. Pendant ces semaines d'isolement, Sana et ses deux enfants, Israa (5 ans) et Rayan (7 ans), ont vécu sans

table ni gazinière, dormant à trois dans le lit, mais avec le réconfort d'une stabilité retrouvée. Un an plus tôt, Sana fuyait avec eux la Corse et son ex-mari violent. Pour seuls bagages, deux sacs. S'en sont suivis plusieurs mois d'errance, de nuits à l'hôtel et en foyer, puis un hébergement provisoire chez une tante près de Lyon. « Partout où l'on est passés, j'ai tout laissé derrière nous », retrace la jeune femme d'une voix douce. « Je reconstruis une vie à chaque fois. »

Ce mercredi midi, Sana s'active dans la cuisine ouverte sur le salon. Plus encore que les autres jours, car lorsque les enfants ne sont pas à l'école, elle n'a pas une minute pour souffler. Depuis 2019, la jeune femme s'occupe seule à plein temps d'Israa et de Rayan, deux gamins pleins de vie qui se chamaillent autant qu'ils s'aiment et qu'elle surnomme « Tom et Jerry ». Le matin, elle a emmené Rayan

chez l'orthophoniste. Elle est seule aussi pour préparer leurs repas, pour les presser quand il faut partir à un rendez-vous, pour les aider dans leurs devoirs... Sur le plan de travail, Sana déroule des pâtes à pizza et les garnit en vitesse. Les enfants patientent devant un dessin animé, puis passent à table. Aussitôt la première pizza dévorée, leur mère en met une autre au four. À table, elle prend à peine le temps de s'asseoir et déjà apporte le dessert...

En France, un quart des 8 millions de familles résidant avec au moins un mineur sont "monoparentales", soit 1,9 million, d'après l'Insee. Ces foyers vivent plus fréquemment dans la pauvreté et dans des logements surpeuplés. L'ex-mari de Sana n'honore pas toujours ses gardes, pendant les vacances, ni la pension alimentaire qu'il lui doit. Une double peine pour de nombreuses mères : un quart des

parents solvables n'ayant pas la garde principale de leurs enfants ne versent pas de pension à l'autre parent, selon une étude de la Drees. Soit parce qu'aucun montant n'a été fixé, soit parce que le parent débiteur refuse de payer, même si un système de recouvrement automatisé est en train de se mettre en place. L'Insee estime par ailleurs qu'après une rupture, le niveau de vie des femmes baisse en moyenne de 14,5 %. Titulaire d'une licence de chimie, Sana avait mis de côté ses projets professionnels pour élever ses enfants lorsqu'elle était en couple. Sans le soutien financier de son ex-conjoint, elle ne peut compter que sur le RSA pour subvenir à leurs besoins.

Pour Laurence aussi, la dégringolade a commencé par un déménagement forcé. Face à une vue grandiose sur le Vercors, elle remplit des cases sur une grande table qui sert aux devoirs, aux repas, à recevoir les visiteurs ; le mercredi, c'est le jour de « *la paperasse administrative* ». Rien n'avait préparé cette femme d'une cinquantaine d'années, propriétaire d'une grande maison dans la campagne iséroise de Coublevie (à 25 kilo-

mètres de Grenoble) où elle vivait avec son mari et ses trois enfants, à se retrouver dans la catégorie "famille monoparentale". « *Du jour au lendemain, mon mari est parti* », dit-elle. En juillet 2020, dans l'impossibilité de garder la maison seule, en instance de divorce, Laurence, assistante maternelle à domicile, déménage quelques kilomètres plus loin, afin de ne pas perdre les deux familles qui lui confient leurs enfants, parfois depuis plusieurs années. « *Je suis passée d'une maison de 250 m² à un appartement de 80 m²* », observe-t-elle. Le logement social compte trois chambres, pour chacun de ses adolescents de 16, 18 et 20 ans. Il en manque une pour elle, qui passe plusieurs mois sur le canapé d'angle de la pièce principale, jusqu'à ce que l'aînée trouve un appartement à Grenoble.

Si l'eau, l'électricité ont nettement diminué par rapport au logement précédent, le changement de lieu impacte brutalement son travail. Situé au bord d'une nationale, entre la ville de Voiron et la campagne de Coublevie, l'appartement ne séduit pas les familles en recherche de garde. « *La maison compte plus*

que la personne, dans mon métier d'assistante maternelle », constate Laurence, amère. Pas de jardin, une seule chambre (la sienne) pour la sieste des trois ou quatre petits dont elle s'occupe. « *Ça ne plaît pas à toutes les familles, et il faut assumer* », dit-elle, ce qui n'a jamais été un choix. Aujourd'hui, Laurence ressent « *un sentiment d'injustice très fort* » : « *Je n'ai pas vraiment voulu être assistante maternelle à domicile, je recherchais un autre travail dans le social qui m'aurait amenée à me déplacer ; et mon mari a refusé parce qu'il a préféré s'épanouir professionnellement et que moi, je reste à la maison.* »

L'emploi fragilisé

Nathalie, 52 ans, voit également son emploi fragilisé par sa situation de mère célibataire. C'est une petite femme énergique et volubile, au regard franc et à la voix douce. Elle semble elle-même incrédule, cet après-midi d'octobre, quand elle raconte que ces dernières semaines, elle a « baissé les bras » et arrêté ses CDD pour une société de ménage. « *J'ai toujours été dynamique. Quand j'avais un travail, je m'efforçais d'être à l'heure, de ne pas le perdre* », précise-t-elle. Mais les derniers mois ont eu raison de sa force psychique. Nathalie réside dans le Val-d'Oise, au nord de Paris, et a encore la charge de deux enfants : un fils de 23 ans issu d'une première union, qu'elle élève »



STÉPHEN WASSENAAR / SCGF

◀ En 2017, Nathalie quitte le père de sa cadette, Sarah, et se retrouve sans domicile.



▲ Sana à la Maison des familles de Vaulx-en-Velin. Elle qui n'avait ni famille ni ami dans le Rhône s'efforce de s'entourer, car la monoparentalité isole.

» seule depuis ses 6 ans, et une ado de 13 ans.

En 2017, elle quitte le père de sa cadette, Sarah, et se retrouve sans domicile, n'échappant à la rue que grâce à la solidarité de ses proches. L'obtention d'un HLM, en 2018, lui offre un répit. Mais la mère et sa fille étouffent dans leur deux-pièces,

surtout depuis les confinements. Elles ont traversé des périodes de dépression. La chambre revient au fils aîné, toutes les deux se partagent le salon. « *Mon lit est à côté de la fenêtre, celui de Sarah près de la table*, décrit Nathalie. *Je suis insomniaque, j'ai perdu beaucoup de poids, je n'arrive plus à me lever le matin.* » Sarah non plus n'a pas toujours le moral. Sa mère se trouve parfois désespérée. « *J'aimerais savoir comment l'aider à se sentir mieux* », murmure-t-elle, mais elle manque d'interlocuteurs à qui confier ses soucis. Elle espère retrouver vite la force de retravailler, quand toutes

les deux iront mieux. Si le fils aîné quitte le domicile, Sarah aura enfin sa chambre.

Nathalie a la chance que son ado soit suffisamment grande pour rentrer seule du collège. « *Elle a ses clés, elle est autonome.* » Ce n'est pas le cas des deux enfants de Sana. Leur mère cherche du travail, mais voit ses options limitées. Dans l'idéal, la jeune femme aimerait mettre à profit son diplôme pour exercer comme laborantine. « *Mais quand on n'a pas travaillé depuis longtemps, c'est compliqué de trouver dans ce secteur* », constate-t-elle. Depuis ces derniers mois, elle



STEVEN WASSENAIR / SCOF

indépendant, mais je ne sais pas encore dans quoi tellement j'ai perdu confiance en moi. » Sa disponibilité est contrainte par la garde d'Israa et de Rayan. En août, leur père aurait dû les emmener en vacances, alors que le centre aéré fermait et que Sana suivait sa formation. Il n'est jamais venu, obligeant leur mère à trouver d'urgence un plan B. Sana se heurte à un obstacle supplémentaire : elle n'a pas le permis. Le passer devient sa priorité, avant la formation, avant l'emploi. La jeune femme est convaincue que ce sésame déblocuera ses autres difficultés. *« C'est nécessaire pour tout, insiste-t-elle. Le travail, les courses, les urgences si un enfant est malade... »* Elle a le code de la route, mais il lui manque des heures de conduite et l'examen final. *« Je ne trouve aucune aide pour financer ça, s'agace-t-elle. Celles qui existent vont aux gens qui n'ont pas du tout commencé la conduite ou qui ont perdu leur permis. »*

Une école de la débrouille

Ce mardi matin, au volant, Laurence regarde sa montre frénétiquement, bloquée dans les embouteillages grenoblois. Elle a dû poser sa journée pour emmener sa fille Lidy, qui souffre d'une malformation congénitale, à un rendez-vous médical prévu depuis six mois. *« Il y a aussi l'orthodontie pour le plus jeune, les rendez-vous d'ophtalmo, tous les suivis administratifs, l'aide aux devoirs... »* Laurence est présente quotidiennement pour ses trois ados. *« Jusqu'à présent, je tenais leur père informé de tout ; il sait très bien que*

sa fille est suivie depuis sa naissance, mais il ne gère rien. Alors j'ai arrêté. » Au risque de se faire réprimander par l'avocate de son ex-mari, comme cela est déjà arrivé.

Lidy est préoccupée de sa mère : *« Même si elle le voit pas, tous les trois on s'inquiète un peu, ma grande sœur me dit souvent : "Maman, elle a pas de sous, ne lui demande pas trop de choses..." »* Mère et fille parlent à bâtons rompus dans la voiture ; l'argent n'est pas un sujet tabou. *« Ça leur montre aussi que ce n'est*



QUAND VOTRE MARI VOUS QUITTE, LE REGARD DES AUTRES CHANGE.



pas en claquant des doigts que l'argent tombe... », explique Laurence qui confesse que

la bourse d'étudiante de 465 euros par mois de Lidy va la soulager.

La pression financière s'est en effet accentuée depuis le début de l'année pour Laurence. *« Actuellement, comme il me manque un enfant en garde, Pôle emploi complète pour les mois difficiles. »* Comme au mois de mars 2021, durant lequel elle a perdu plus de 600 euros en raison de l'absence d'un enfant atteint du Covid, de son père hospitalisé et de sa mère, malade d'Alzheimer, qu'elle a dû placer en Ehpad... *« Tout, j'ai tout géré toute seule. »* Il faut dire que Laurence n'est pas du genre à demander de l'aide à son entourage : *« Quand votre mari vous quitte, le regard des autres change. J'ai trouvé peu de bienveillance, même de mes amis proches. J'ai fait le vide, c'est vrai, et je me retrouve un peu isolée. »* Elle tient à évoquer aussi l'agression dont elle a été victime de la part de son ex-mari, en décembre 2020. *« Il m'attendait en bas de chez moi. Pour une histoire »*

accepte ce qu'elle trouve : caissière ou agent des écoles maternelles (Atsem). Elle enrage parfois à cause du faible éventail des métiers, très féminisés, qui lui sont proposés. *« Je passe déjà mon temps à faire le ménage et à élever mes enfants... J'aimerais travailler dans quelque chose de différent. »* Sana sort d'une formation aux "compétences transverses" (savoirs de base, définition d'un projet professionnel, etc.) suivie d'un stage au service RH de la mairie de Vaulx-en-Velin. *« Ça m'a un peu éclairée, estime-t-elle. J'aimerais travailler à mon compte, je suis du genre*

EXPLORER

» d'argent sur un compte commun, il a vrillé et m'a frappée au visage. » Depuis, « dès que j'arrive à me stabiliser, il y a toujours un truc qui me tombe dessus, alors ça devient un mode de fonctionnement de s'adapter ! » conclut-elle en riant. Il est arrivé que son aînée lui offre le coiffeur ou qu'elle accepte, difficilement, un chèque de quelques centaines d'euros de son père. Pragmatique, elle envisage aujourd'hui de « faire quelques heures de ménage », pour acheter un nouveau lit pour Lidy, pallier les retards de salaires de son aînée ou acheter la bonne paire de chaussures dont le cadet a besoin.

Élever seule ses enfants, c'est une école de la débrouille, confirme Sana, qui court derrière les aides pour financer son permis, les braderies pour vêtir ses enfants...

Avec son caractère de « battante », la trentenaire s'accroche, épargne autant qu'elle peut et tente de garder le moral. « Dès qu'un coup de pessimisme arrive, je me dis : "Ne laisse pas le négatif te gagner", murmure-t-elle. Je m'autorise parfois à



**LA TRENTENAIRE
S'ACCROCHE, ÉPARGNE
AUTANT QU'ELLE PEUT
ET TENTE DE GARDER
LE MORAL.**



lâcher prise, mais à condition de me relever. Je regarde mon appartement où à notre arrivée il n'y avait rien et je me dis qu'on peut déjà être satisfaits de notre vie. » Elle qui n'avait ni amis

ni famille dans le Rhône s'efforce aussi de s'entourer, car la monoparentalité isole.

S'entourer pour mieux gérer le quotidien

Ce mercredi après-midi, comme plusieurs fois par semaine, Sana emmène Israa et Rayan à la Maison des familles¹ de Vaulx-en-Velin, une bâtisse claire aux volets parme. Aussitôt passé le porche, les enfants s'éparpillent. Israa enfourche une moto rouge qu'elle fait crisser sur le gravier du patio, Rayan court rejoindre des garçons de son âge. L'équipe, les bénévoles et les mères qui fréquentent le lieu sont leur « deuxième famille ». Précieux pour le moral de leur mère, et au-delà. « Jusque-là, quand l'école demandait une personne à prévenir en cas d'urgence, je n'avais personne », se

POSITIONNEMENT

LA NÉCESSITÉ D'UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE POUR LES FOYERS MONOPARENTAUX

Les familles monoparentales (en grande majorité des femmes) sont davantage frappées par la pauvreté. En 2020, leur part (29 %) dans les accueils de l'association était plus de trois fois plus importante que dans la population générale (9 %). Avec le collectif Alerte dont il est membre, le Secours Catholique défend la nécessité de soutenir spécifiquement ces foyers, plaidant par exemple pour la suppression de la condition d'isolement pour le versement de l'allocation de soutien familial (ASF). Le Secours Catholique pointe également la nécessité de se préoccuper

des modes de garde, demandant que les familles monoparentales soient considérées comme prioritaires dans l'attribution de places en crèche quand bien même, chefs de famille, elles ne sont ni en emploi ni en formation. Par ailleurs, les mères seules en emploi occupant souvent des postes à horaires décalés ou atypiques, le Secours Catholique estime nécessaire que l'aide complémentaire pour la garde d'enfant versée par la CAF le soit au-delà des 6 ans de l'enfant, jusqu'à l'entrée au collège. « Nous défendons une prise en compte des mères seules dans tous

les aspects de leur vie », explique Aurélie Mercier, du département Solidarités familiales. « Leur accès à l'emploi, à la mobilité, au logement, ou encore aux soins est important à considérer. » Une autre problématique fondamentale est l'isolement de ces familles, qui renforce leur précarité, et par conséquent leur besoin d'entraide et de répit. Plusieurs actions menées par le Secours Catholique ont vocation à y répondre, tels l'accompagnement scolaire, les séjours de vacances et le développement d'espaces conviviaux d'échanges autour de la parentalité. ■ C.B.



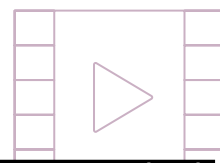
STEVEN WASSENAAR / SCDF

▲ **Ce déménagement nous a permis de trouver un équilibre serein et cette épreuve nous a soudés.**

souvent Sana. Une autre mère, Meriem, l'épaule maintenant autant qu'elle peut. « *Elle est là pour tout !* » déclare Sana dont le visage s'illumine. « *Son sourire suffit à ce que je me sente mieux.* » C'est elle qui a gardé les enfants quand leur père a fait défaut, ou quand la section d'Israa, au centre aéré, a fermé pour cause de Covid. Les bénévoles et les autres mères aident aussi Sana à prendre du recul sur sa situation, ce que le huis clos avec les enfants ne permet pas toujours. Nathalie se rend également à la Maison des familles d'Ermont-Eaubonne, dans le Val-d'Oise, avec Sarah. On les retrouve toutes deux dans ce pavillon aménagé comme un nid familial, avec canapés, jar-

din et salle de jeux, que fréquentent plusieurs autres mères isolées. Ce midi, il y a là Aurore, 32 ans, qui élève seule Maël, un blondinet de 20 mois un peu intimidé par les regards posés sur lui. Ou Baya, 45 ans, et sa fille Anfel, qui joue avec les plus petits. Nathalie et sa fille s'affairent dans la vaste cuisine aménagée. Les plats défilent sur la table commune. Le temps d'un déjeuner comme celui-là ou d'un atelier "beauté", les soucis disparaissent, assure Nathalie, qui prend plaisir à retrouver ses semblables. « *Il m'arrive de passer des journées enfermée chez moi, mais je finis par me dire : "Allez, aujourd'hui, je passe à l'association." Parler à des gens, avoir de la bonne humeur, partager un moment ensemble, ça occupe l'esprit.* » Laurence, quant à elle, compte surtout sur ses trois enfants. « *Ce*

déménagement nous a permis de trouver un équilibre serein et cette épreuve nous a soudés », confie-t-elle. Des enfants sur le point de prendre leur envol et un travail qui bat de l'aile, Laurence, optimiste par nature, y voit peut-être le signe d'une nécessité de changement. Elle envisage de retourner à sa formation initiale de technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) pour accompagner et soutenir des familles qui rencontrent des difficultés passagères. Une boucle qui se boucle pour un nouveau départ ? ■



Découvrez sur le web
Les témoignages de Laurence
et Nathalie : bit.ly/meresseules

¹ Ces lieux d'accueil, d'échange et de rencontre pour les familles ont été créés par plusieurs associations dont les Apprentis d'Auteuil, ATD Quart Monde et le Secours Catholique.



AXELLE RUSSÉ

POINT DE VUE

NARBONNE, SEPTEMBRE 2019

DEHORS

Rahmouna a passé quinze ans derrière les barreaux. Elle est sortie le 12 janvier 2019. Incarcérée à plus de 800 km de chez elle, cette mère de deux enfants qui est aussi grand-mère n'a reçu aucune visite lors des dix dernières années de sa détention. Comme pour beaucoup de femmes détenues, la rupture du lien familial est totale. En quinze ans, elle a eu cinq permissions de trois jours. Elle n'a pas eu d'aménagement de peine et fait partie de ce qu'on appelle les "sorties sèches", non accompagnées à l'extérieur. D'origine algérienne, elle était détentrice d'un titre de séjour de dix ans au moment de son arrestation. Mais celui-ci n'a pas été renouvelé durant sa peine, malgré ses nombreuses demandes. Elle s'est retrouvée dehors, sans papiers, sans titre de séjour, dans l'impossibilité de travailler ou de percevoir des aides. Elle a vécu un temps dans une voiture, donnée par son père puis s'est retrouvée à la rue. Aujourd'hui, elle est hébergée dans un foyer et ne vit que de dons de différentes associations. Cette image fait partie d'un projet au long cours, "DEHORS", sur la vie des femmes après la prison. ■

© **AXELLE DE RUSSÉ** Photographe indépendante depuis 2005, j'aime travailler lentement, et raconter des parcours intimes. En 2017, lors d'un reportage au centre pénitentiaire de Joux-la-Ville (Yonne), j'ai rencontré plusieurs femmes détenues, en fin de peine. Toutes étaient tétanisées à l'idée de sortir. J'ai alors décidé de documenter leur sortie pour comprendre comment un être coupé de tout lien se réinsère dans une société qui l'a oublié. Je continue ce travail aujourd'hui, et me suis impliquée dans d'autres projets en milieu carcéral, à Rouen, toujours chez les femmes.

Les jeunes veulent pas bosser!

par Besse & La Blanche



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIER. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE, ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR, MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

